

Téléphone 228
OSCAR LANDRY
 PHARMACIEN

Kodaks,
 Pellicules,
 Développement,
 Impressions.

Victrolas,
 Records Victor,
 Graines de semences.

Oscar Landry
 Pharmacien
 51 rue Notre-Dame, Joliette

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE JOLIETTE.

Téléphone 154
Réduction de 15 p. c.
 sur toutes nos
 marchandises
 d'hiver.

J. Albert Riopel
 Hardes et Merceries
 Le plus grand assortiment à Joliette.
 12 PLACE LAVALTRIE
 AGENCE
 FIT-REFORM.

VOL. XI No 51 L'ACTION POPULAIRE, JEUDI, 21 FEVRIER 1924 DEU Forbes Sa Gr. Mgr G. F. 19

Vrai catholique et grand patriote

Tels sont les deux mots qui résument bien toute la vie du vieillard humble et modeste que la mort, ces jours derniers, enlevait à l'affection des siens. Il avait nom Charles Langlois. Toute sa vie, il la passa dans les affaires. Et pourtant, quoique président d'une maison commerciale très importante de Montréal, il n'oublia pas ses origines chrétiennes et françaises. Il fut, en toute circonstance, un catholique militant et un ardent patriote. C'est à ce titre que nous le proposons à l'admiration de nos lecteurs.

Au point de vue patriotique, s'il ne fut pas un chef, il fut un ardent propagandiste. Il était toujours prêt, écrivait M. Omer Héroux, dans le "Devoir de lundi dernier", à aider une oeuvre de presse. Il avait pour ainsi dire l'instinct de la valeur, de la bonne portée des campagnes de publicité. Quelques faits illustrent bien notre pensée. Un jour que le "Devoir" venait de publier une série d'articles sur la question scolaire ontarienne, il entre au bureau de ce journal : "Ca c'est bon, dit-il. Mais il faut que les Anglais d'Ontario lisent ces vérités-là... Vous devriez en faire une brochure." — "Oui, mais il y aurait des frais supplémentaires." — "Combien cela coûterait-il ? Pouvez-vous me le dire tout de suite ? ..." On fait le calcul, on le lui communique : "Hé bien, faites imprimer. Vous m'enverrez le compte..." La brochure prête, M. Langlois, qui ne faisait rien à demi, envoya tout simplement à Toronto un de ses fils la remettre, de main à main, à un certain nombre de journalistes anglo-ontariens.

Une autre fois, le même journal fait un appel en faveur des petits persécutés de Green Valley dont la volonté était de rester français à l'encontre de tout et de tous. M. Langlois était encore là. "Les petits enfants de là-bas ont besoin d'argent", dit-il. Et sans plus de cérémonie, il glissait dans la main de M. Héroux dix billets de dix piastres. Il paraît qu'il ne donnait jamais moins et parfois davantage. Plus tard c'est Gravelbourg qui était l'objet de ses largesses. Tout récemment, quand les Irlandais de Pembroke se montrèrent injustes à l'égard de nos compatriotes, M. Langlois fut un des premiers à venir au secours du Cercle Lorrain qui se chargea de défendre les droits des nôtres méconnus. Et M. Lorrain, président de ce cercle, à qui on demandait s'il avait des fonds pour ouvrir la campagne, pouvait répondre : "Oui, Charles Langlois m'a envoyé cent piastres et m'a dit que s'il fallait autre chose..."

Ce n'est pas seulement de ses aumônes que ce fier patriote aidait la cause française. Il la servait aussi par sa parole convaincue et convaincante. Il gagnait ses amis à ses idées. "Il tendait la main pour les pauvres et les opprimés, il suggérait aux autres la charité. Combien de fois l'Association d'Education n'a-t-elle pas reçu des sommes rondelles accompagnées de cette note concise et éloquent : "A la suggestion de mon ami Langlois, je vous envoie mon chèque" ? (Chs Gauthier, dans le "Droit").

Il aimait même à rencontrer ses persécuteurs et à discuter avec eux les questions en litige. Jamais il ne perdit une occasion de les acculer au pied du mur. "Il ramenait du reste les questions à leur plus simple expression. — "Pourquoi agissez-vous ainsi ?" disait-il un jour à un haut personnage ontarien dont la conduite le révoltait. "Est-ce que vous ne savez pas que Notre-Seigneur a dit : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous mêmes ?"

"Le centre, le suprême moteur de la vie de ce patriote, de ce père de famille si attentif, si attaché aux siens, ce fut la pensée religieuse. Là-dessus, son pasteur, M. l'abbé Gauthier, lui a rendu hier, du haut de la chaire de Saint-Jacques, le plus émouvant témoignage. Nous nous permettrons simplement d'inscrire en marge de cet hommage une brève anecdote : elle montre à quel point la pensée religieuse le suivait partout. Ce n'est pas de lui, naturellement, que nous la tenons. — "J'étais accablé", nous disait donc l'autre héros de l'aventure. "Mon commerce était ruiné, j'étais devenu de paton un simple journalier, je venais de perdre ma seule fille... Et je disais à Langlois : Mais personne n'a été malheureux comme moi ! — Tais-toi, me dit brusquement Langlois, tais-toi, pense à ce que Notre-Seigneur a souffert. Lui, pour toi... Et ce mot, qui me fut presque brutalement jeté à la figure par cet homme d'affaires en bras de chemise, au milieu de ses boîtes de beurre et de fromage, dans le brouhaha de son magasin, est resté pour moi le meilleur des sermons. Il y a vingt ans de cela : je l'enfends comme si c'était d'hier..." (O. Héroux dans le "Devoir").

Ce sentiment religieux profond et qui était le mobile de toutes ses actions, il le puisait aux pieds des autels. Tous les matins, il assistait à la première messe dite à l'Eglise de sa paroisse. Ecoutons-le lui-même nous raconter comment il prit cette bonne habitude. "Il m'en coûtait de me lever à cinq heures. Je fis donc une concession à ma paresse. Je me levai à six heures. Elle n'était pas satisfait. Je me levai à sept heures ; elle n'était pas encore contente. Tiens ! me dis-je, impossible de la satisfaire, celle-là. Puisqu'il en coûte autant de se lever à six qu'à cinq heures à sept qu'à six heures, pourquoi pas quatre heures et demie ?"

Et l'un des rédacteurs du "Devoir" qui relate ce trait s'empresse d'ajouter : "Et ce fut désormais son heure, ce qui lui permettait d'entendre tous les jours la première messe avant de se rendre à son travail."

Nous n'en finirions pas, si nous voulions rapporter tous les faits qui prouvent jusqu'à quel point M. Langlois aimait, outre les siens, sa religion et son pays. Mais nous croyons en avoir dit assez pour montrer comment, en même temps qu'homme d'affaires probe et éclairé, il fut un vrai chrétien et un grand patriote. Par ces titres, il s'impose à notre respect et à notre estime. C'est avec un sentiment de joie mêlée d'admiration que, pour notre part, nous déposons sur sa tombe à peine fermée nos humbles hommages de vénération.

Abbé ALBINI LAFORTUNE.

N. B. Ces quelques notes ne sont que le résumé, quand ce n'est pas le texte lui-même, de deux articles publiés, l'un dans le "Devoir" de lundi, l'autre, dans le "Droit" de mardi.

LETTRE À "L'ACTION"

IL FAUT REPANDRE LE BON JOURNAL. LE JOURNAL LOCAL D'ABORD !

Monsieur le Directeur,
 Les lecteurs de "L'Action Populaire" ne sont pas sans remarquer que votre journal devient de semaine en semaine plus vivant, plus instructif. Il donne en ses six ou huit pages plus de lectures que certaines grosses publications de Montréal. En fait de journaux hebdomadaires, je crois que votre journal peut se classer parmi les mieux rédigés. Ce n'est pas seulement une feuille d'annonces comme trop de nos hebdomadaires, ce sont devenus par malheur, mais vous avez voulu en faire l'organe du district de Joliette. Et tous admirent que vous avez réussi.

Pourquoi, maintenant que nous avons à Joliette un journal qui nous fait honneur, tous les Jolietains, sur-tout les anciens élèves du collège, ne se feraient-ils pas un devoir de vous secourir ? Tous devraient savoir qu'il est par la coopération des lecteurs d'un journal qu'on peut arriver à le voir prospérer. Si chaque lecteur vous envoyait un nouvel abonné vous seriez en état de faire encore plus que vous ne faites actuellement. Si chacun se faisait une obligation de payer ses arrérages, de payer son abonnement d'avance, tous en bénéficieraient encore. Si dans toutes les paroisses de la région de Joliette quelques personnes zélées en voyaient de temps à autres quelques petites correspondances nous aurions un journal local encore plus complet.

Quand les anciens de Joliette connaîtront votre journal, je ne doute pas que le nombre de vos abonnés augmentera, car nous aimons à avoir un journal régional qui nous renseigne et qui soit assez bien rédigé pour que nous en soyons fiers. Vous avez atteint ce but. Ci-inclus quelques noms de nouveaux abonnés.

Votre dévoué,
 JOLIETTAIN.
 * * *

N. D. L. R. Nous remercions de tout coeur ce sympathique Jolietain des éloges qu'il fait de notre journal. Nous le prions de croire que c'est pour nous un précieux encouragement. En entrant à la rédaction de ce journal, nous nous sommes proposé comme but, de rendre "L'Action Populaire" plus intéressante, d'en faire une organe qui sache intéresser tout en instruisant. Notre correspondant affirme aujourd'hui que nous avons atteint ce but. Nous en sommes heureux. Fort de ce témoignage nous osons maintenant demander la coopération de tous nos amis lecteurs. Comme ils pourraient nous aider sans qu'il leur en coûte beaucoup ! Pourquoi, par exemple, comme le suggère notre correspondant, chacun ne travaillerait-il pas à nous envoyer un nouvel abonné ? Pour chacun ce serait peu, pour ce serait beaucoup.

Au Précieux Sang

L'homme qui permit aux Juifs de crucifier Jésus-Christ : Ponce-Pilate, ne doutait point qu'il avait à juger un personnage intègre ; mais il ignorait la grandeur de l'accusé traîné devant son tribunal. Il le fit flageller, puis le montrant à la populace, tout couvert de sang, et couronné d'épines, il s'écria d'un ton où devait apparaître un singulier mélange de compassion et d'ironie : "Voilà votre roi !" Les Juifs nièrent la royauté de leur victime et Ponce-Pilate crut peut-être ne sacrifier à leur haine qu'un illuminé sincère et malheureux. Pourtant, Jésus-Christ était vraiment roi et roi des âmes ! Comment cela ? parce qu'il les rachetait au prix de son Sang. C'est la doctrine de St-Paul, c'est celle de

l'Eglise entière. Sang d'un Dieu, contenant dans ses généreuses effusions, le principe de la Rédemption, le paiement de notre dette, en voilà plus qu'il n'en faut pour motiver une dévotion qui s'adresse à la très adorable Personne du Fils de Dieu.

C'est du haut de la Croix que le Sauveur a terminé son sacrifice et livré pour nous les restes de sa vie. Jamais il n'a été plus puissant que dans cette pénible position : "Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad nepsum : lorsque je serai élevé sur la croix, j'attirerai tout à moi... Imitons Jésus dans cette douloureuse position. Attachons-nous par les liens du devoir à la croix de la résistance aux passions. En particulier, ne quittons jamais cette croix qui nous unit à Dieu pour courir aux amusements immoraux, aux vengeances réprouvées. Jurons à Jésus de ne pas être ses disciples de nom seulement mais de vivre sa doctrine au prix des plus durs sacrifices et avec une inlassable persévérance.

Telles sont les idées exposées par M. l'aumônier du Monastère, lors de la réunion de la Confrérie du Précieux Sang, le 10 février dernier.

Le même jour, Mlle Laure Marion, fille de M. le docteur Marion et de Mme Marion de cette ville, faisait son entrée chez les Révérendes Soeurs du Précieux Sang à Joliette.

Les travaux de la chapelle du Précieux Sang reprendront dès le mois de mars. Déjà, les entrepreneurs de la charpente en fer ont fait transporter plusieurs machines nécessaires à la poursuite prochaine de l'entreprise.

Pour la santé publique

Dans la campagne entreprise par le gouvernement provincial et par plusieurs municipalités en vue de préserver la santé générale et de diminuer le chiffre de la mortalité, l'Ecole Sociale Populaire a voulu fournir aux propagandistes des moyens de faire l'éducation du public. Les deux dernières publications tendent à ce but.

La première, la mortalité infantile, par le Dr Gauvreau, a déjà été distribuée à plusieurs milliers d'exemplaires. Des conseils municipaux, des "gouttes de lait", des curés de paroisse ont voulu répandre cette utile brochure, dont les médecins font les plus grands éloges et qui contient les plus précieux conseils à l'adresse des jeunes mères.

La seconde, La Tuberculose, est l'oeuvre de R. P. Fontanel S. J., professeur de biologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal. Il expose d'abord la nature de la terrible maladie, puis indique les moyens de la prévenir et de la combattre. Il y a là des conseils pratiques dont nos familles pourraient tirer grand profit.

Ces deux publications sont en vente à "L'Action Paroissiale", 1300, rue Bordeaux, Montréal. Prix : 15 sous l'unité, \$9.00 le cent et \$50.00 le mille.

MARIAGE

Mardi dernier, avait lieu en l'église St-Pierre, le mariage de M. Alfred Sénécal, gérant de la Montreal Sample Shoe Store, à Mlle Germaine Goulet de Joliette. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Moïse Clermont, curé. Durant la sainte messe de beaux chants de circonstance furent exécutés avec grand succès par MM. Paul Courteau et J.-B. Fontaine.

Après avoir salué leurs amis réunis chez les parents de la mariée, M. et Mme A. Sénécal partirent en voyage de noces.

Nos voeux de bonheur à ces jeunes époux.

À LA SALLE DU MARCHÉ

SEANCE DES ZOUAVES.

C'est mercredi 27 février et jeudi 28 février prochain, qu'aura lieu à la salle du marché, la séance organisée par nos Zouaves Jolietains.

Voici quel programme sera exécuté à cette séance :

1^o Marche : Joliette—De Lanau-dière... J. A. Contant
 2^o Ouverture : The Barons' Bride... J. Fulton
 3^o Sélection : Chez les Grands Maîtres... L. Boyer
 4^o Air de Grand'Maman... Albertine Morin-Labrecque

FANFARE des ZOUAVES.

5^o Comédie. Le diable aux manoeuvres.
 6^o Comédie. Les crampons de sauvetage—1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} acte.
 7^o Marche. The Vixen. J. Fulton
 O Canada — God save the king.

A moins d'être malades, les personnes qui ne riront pas durant cette séance, n'ont pas besoin de retourner à d'autres soirées, ce serait peine perdue.

Le Diable aux manoeuvres, comédie militaire en un acte, et Les Crampons de sauvetage, comédie en 4 actes, procureront en effet, le fou rire durant toute la séance. Ne pas assister à la présente séance donnée par les Zouaves, serait manquer le plus brillante soirée organisée par eux.

35 acteurs et figurants paraîtront dans les deux pièces au programme. Les dépenses pour location de costumes etc., dépasseront au moins le double, la plus forte dépense faite par les zouaves pour le même item.

En outre des deux comédies, il y a aussi à l'affiche pour cette séance, la fanfare qui exécutera comme d'habitude, un superbe programme musical.

Pour accommoder et se rendre au désir d'un bon nombre de personnes les Zouaves ont décidé de jouer leur séance deux soirs de suite. Déjà bon nombre de billets sont vendus. Avis donc à ceux qui désirent se procurer de bonnes places, d'avoier à se présenter immédiatement là où les billets sont en vente.

Pour le 1^{er} soir les billets sont en vente à La Pharmacie Landry et chez M. Léo Martin pour le 2^{ème} soir, toujours au prix très populaire de 50 sous, billet réservé.

Vu la longueur du programme, la séance commencera les deux soirs strictement à 8 heures et un quart heure militaire.

Euchre-Concert

Lundi le 3 mars, sera donné à l'Académie Saint-Viateur un grand Euchre-Concert au profit de l'église St-Pierre. Cette soirée qui promet de remporter un grand succès est sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr G. Forbes et la présidence de M. l'abbé Clermont, curé de St-Pierre.

Soirée artistique

Les amis de Ste-Elisabeth apprendront avec plaisir que le cercle des acteurs de la paroisse est à préparer une séance dramatique et musicale qu'il donnera le vendredi 21 février et qu'il répètera le lundi 3 mars prochain. Cette soirée est au profit du couvent de la paroisse. C'est dire que tout en se réjouissant les amis de Ste-Elisabeth auront l'occasion de faire une bonne oeuvre.

—Lisez et faites lire notre journal, l'organe le mieux renseigné du district de Joliette.

ICI ET LA...

ELECTIONS.

Il paraît que nous aurons des élections fédérales avant un an. C'est du moins l'opinion des journalistes avisés qui se tiennent aux abords des couloirs parlementaires. M. Léo-Paul Desrosiers, correspondant du Devoir à Ottawa, écrivait encore cette semaine : "La planche de salut" (du gouvernement actuel) se retrécit de jour en jour." Et d'après ses prévisions cette planche va devenir si étroite, si faible, qu'elle ne pourra plus sauver le ministère du naufrage. Ebranlé déjà, par deux défaites consécutives qu'il a subies aux élections partielles de Kent et Halifax, il a été de nouveau affaibli par la démission de Sir Lomer Gouin et la maladie de l'honorable Fielding, les deux plus belles figures du ministère. Mis ainsi en minorité et ayant à sa tête des chefs qui ne jouissent pas du prestige, de l'autorité d'un Gouin, d'un Fielding ou d'un Laurier, il lui faut maintenant compter avec l'aide des progressistes. Mais s'il fait des concessions à ces derniers, il s'aliénera la sympathie des protectionnistes qui sont plus nombreux qu'on pense dans ses propres rangs. De plus les conservateurs veulent à tout prix d'une élection. La campagne actuelle de leur point de vue suprême à travers le pays en est la meilleure preuve. Ainsi il n'est pas osé de dire que "le gouvernement ne peut terminer la session sans choir."

EMIGRATION ET IMMIGRATION.

Tout le monde parle d'émigration et d'immigration : les grands journaux et les petits, les indépendants et ceux qui ne le sont pas. Mais comme bien l'on pense, dans un tel concert tous les instruments ne sont pas d'accord. Certains journaux, les "crécheards" ou ceux qui pensent d'abord à leurs intérêts avant de songer à celui du pays, agitent leur crécelle et battent leur grosse caisse en faveur d'une immigration intense. Ils soupirent après le jour où les chômeurs d'Angleterre et la lie de l'Europe auront leur entrée libre au Canada. Et ils croient que tous ces indésirables, dont on veut se débarrasser là-bas, deviendront en un clin d'oeil des Canadiens authentiques, des agriculteurs intelligents et pratiques. Erreur que tout cela. Ce n'est pas le fait de traverser l'Océan qui donnera à ces masses d'émigrants le goût de la terre, les débarrassera de leurs idées bolchévistes dont plusieurs seront imbus. Avant d'attirer chez nous des sujets plus ou moins désirables, en tous cas, pas du tout Canadiens, ne serait-il pas plus sage d'essayer de garder les nôtres qui s'en vont par

Fête d'amis

Samedi soir, 16 février, dans les salles du Château Windsor, les nombreux amis de M. Emile Picard, comptable chez S. Vessot & Co, se réunissaient à l'occasion de son départ de Joliette. Les salles de l'Hôtel Winsor, mises à la disposition des invités furent remplies d'animation. Une adresse fut lue par M. l'avocat Rosario Bonin. M. Picard remercia en termes émus ses amis présents et exprima le chagrin qu'il ressentait de quitter Joliette. Après quoi, présentation fut faite par M. Paul Boucher d'un joli sac de voyage. Après un répertoire aussi gai que varié de chansons populaires et de musique du jour, les invités se séparèrent enchantés d'avoir passé une aussi agréable soirée.

Parmi les invités nous relevons les noms de MM. A. Vessot, D. Barrette, R. Fleury, A. Riopel,

milliers aux Etats-Unis ? Si on dépensait autant pour encourager les Canadiens de vieille souche à rester chez eux, que l'on dépense pour faire venir des étrangers, le résultat ne serait-il pas meilleur ? Les grandes compagnies de transport y perdraient sans doute, quelque chose, mais le pays y gagnerait. Boucher le tonneau des Danaïdes et ne pas nous exposer à nous faire voler notre droit d'aïnesse, voilà ce qui importe d'abord.

ARISTOCRATIE.

Dans notre siècle de démocratie et de démagogie, il est, peut-être, osé de parler d'aristocratie et surtout de monarchie. Pourtant, il le faut bien, puisque, à chaque pas, on rencontre des reines. Pour son compte, le Canada en possède un bon nombre et il paraît qu'il n'en a pas encore assez. Chaque jour il en surgit de nouvelles. Il n'y a pas longtemps, ce fut la reine de la beauté. Elle s'appela tour à tour Mlle Toronto, Mlle Montréal et Mlle Canada. Tout récemment ce fut la reine du patin, la reine du ski et celle de la raquette. Et les journaux, les grands, en quête de faits sensationnels, nous annonçaient avant-hier, preuves à l'appui qu'un nouvel astre venait de se lever au firmament de l'aristocratie. Cette étoile lumineuse, les experts astronomes l'ont baptisée : la reine des sports d'hiver. Il faut espérer que la science des experts n'est pas à bout et qu'elle finira par découvrir la reine du sans-gêne et de la folie, titre qui serait bien à toutes les grandes feuilles populaciers qui ont proclamé, à grands renforts de portraits et de gros titres, toutes les reines canadiennes de ce XX^e siècle. Ce jour là, ce sera le triomphe du bon sens sur la bêtise humaine.

RENDU AU FAITE.

M. Ramsay McDonald ne semble pas trouver la position de premier ministre de l'Empire ben facile. Il n'y a que quelques jours qu'il tient les rênes et déjà sa forte constitution en souffre. Il faut dire cependant que les difficultés qu'il rencontre dans la gestion des affaires britanniques ne sont pas de mince importance. Et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les pires embarras lui viennent de ses propres amis, les travaillistes. La grève, en effet, des employés des ports anglais, qui ne fait que s'aggraver chaque jour, est un gros item dans les préoccupations du premier ministre. Si au moins elle pouvait lui faire comprendre que tous les maux de la société ne viennent pas seulement de la bourgeoisie... En tous cas, il doit trouver que tout n'est pas rose pour un premier ministre et il peut se faire que, maintenant rendu au faite, il aspire à descendre.

UN INVITE.

—En tout temps, l'annonce vaut son pesant d'or, même durant la morte saison.



POUR L'AGRICULTURE

Conseils Pratiques

ECONOMIE RURALE

LES CONSTRUCTIONS.

(Par J.-L. Langevin)

On entend par économie rurale l'administration pratique et économique d'une ferme ou en d'autre terme, l'art de diminuer le coût de revient des produits agricoles.

Il va donc sans dire que tout cultivateur désireux de réussir (et qui ne l'est pas ?) doit lui attacher une très grande importance.

Son application s'étend à chaque département de la ferme, étant donné que chaque département contribue pour sa part dans les pertes ou les profits que la ferme est susceptible de donner à son propriétaire. Nous nous bornerons, dans le présent article, aux constructions de ferme.

Les constructions sur la ferme n'apportent rien par elles-mêmes. Elles ne servent qu'à abriter les animaux contre les rigueurs de nos hivers et à loger leur propriétaire.

Les bâtisses, n'étant d'aucun rapport direct, doivent être construites d'une manière économique tout en assurant la rapidité du travail, pour épargner de la main d'œuvre, et hygiéniques, afin de mettre les animaux en état de donner leur plein rendement.

Pour ce qui est du capital à investir dans une construction de ferme, nous ne saurions mieux dire que ce qui est écrit dans le bulletin No 89, bulletin que chaque cultivateur devrait se procurer :

"Nous ne pouvons dire que peu de choses sur le capital que l'on peut investir dans les bâtisses de ferme, car le prix de la terre, de même que celui du bois, change fréquemment. La construction d'une étable devrait rarement coûter plus de \$50.00 par 1000 lbs d'animaux logés. Dans les contrées du sud, ce chiffre peut être sensiblement diminué. Cet estimé comme le coût des matériaux et de la main d'œuvre. L'argent investi dans la construction d'une étable ne saurait être considéré comme placement judicieux à moins qu'il puisse payer un intérêt de 8 à 10% par année. Ce montant pourra défrayer l'intérêt courant, la dé-

préciation, l'assurance, les taxes et les frais de réparation.

Quand on a décidé de bâtir, la première chose à faire, c'est de se faire ou de se procurer un plan qui répondra bien aux besoins auxquels on veut employer cette construction ; en agissant de la sorte, on n'aura pas à employer plus tard bien des si... si j'avais su... si c'était à refaire, etc....

Nous avons dit plus haut que les constructions devant loger les animaux, doivent être hygiéniques. C'est là une des premières nécessités. Les animaux, pour rendre leur maximum de profits avec le minimum de coût d'entretien, doivent pouvoir bénéficier d'un apport aussi considérable que possible de soleil, au moyen de fenêtres en grandeur et en nombre suffisants et d'air pur en installant un bon système de ventilation. Qu'on se rappelle que le soleil et l'air pur sont les meilleurs vétérinaires, les meilleurs médicaments et les plus grands assasins de microbes.

Une fois les constructions terminées, on ne doit pas se contenter de les admirer et les laisser se détériorer, se briser, etc.... ceci nous amène à parler de l'entretien des bâtisses.

Si les moyens du cultivateur lui permettent d'employer de la peinture, c'est assurément le meilleur agent de conservation du bois ainsi que le plus durable.

La chaux remplit aussi avantageusement le même rôle et a l'avantage d'être moins dispendieuse. Dans notre région, nous n'employons certainement pas assez de chaux pour nos constructions ; aussi, nos bâtisses ne durent malheureusement pas aussi longtemps qu'elle devraient durer.

Des constructions bien entretenues, bien peinturées ou blanchies, en outre qu'elles durent plus, présentent un bien meilleur coup d'oeil, ce qui n'est pas à dédaigner.

On m'objectera peut-être que la peinture coûte cher et que la chaux dure pas longtemps. J'en suis sûr, pour ce qui est de la peinture ; mais si vous employez bien la chaux, elle durera certainement longtemps. Voici la manière d'éteindre la chaux. Eteindre un minot de chaux vive avec de l'eau chaude, tenir le récipient couvert pour retenir la vapeur, passer le liquide au tamis et égoutter un plein plat de sel qu'on aura préalablement dissout dans de

l'eau chaude.—Ajouter 3 livres de farine bouillie sous forme de pâte claire et passer au tamis. Ajouter ensuite, un livre de colle (glue) dissoute dans de l'eau. L'addition d'une demi-livre de blanc d'Espagne donnera du lustre à la composition. Diluer le mélange précédent dans 5 gallons d'eau chaude, tenir couvert, conserver à l'abri de la poussière quelques jours avant l'application.

Si vous suivez ces indications, vous obtiendrez certainement un bon résultat.

Ce que nous avons dit précédemment concernant les constructions peut aussi se rapporter à la construction de la maison du fermier, c'est-à-dire que, tout en étant propre, bien logeable, elle doit être construite d'une manière économique.

trent avec ordre et profit. Ces cultivateurs de progrès et d'avenir sont isolés, c'est pourquoi ils ne s'imposent pas à l'attention et à l'admiration du public d'une manière aussi frappante que s'ils étaient réunis dans trois ou quatre comtés. Si ces cultivateurs habitaient, par exemple, les comtés de Montmagny, l'Islet et de Kamouraska, nous avons la ferme conviction que la bonne tenue des fermes, l'élégante disposition des habitations, l'air de propreté et d'aisance que l'on remarquerait surtout le parcours de la route régionale, traversant ces comtés, seraient le langage des faits en faveur de l'enseignement agricole, langage beaucoup plus éloquent que tous les beaux discours et tous les écrits que l'on s'efforce d'élaborer.

LE RECRUTEMENT.

Mais pour que les cultivateurs d'un comté fournissent régulièrement à une école d'agriculture d'hiver, chaque année, dix "jeunes" de dix-sept et dix-huit ans, il serait de toute nécessité de former l'opinion de ces cultivateurs, de créer une mentalité favorable et même enthousiaste en faveur de l'enseignement agricole.

1760 tous les éléments essentiels et les attributs d'une nation. Son peuple avait ses institutions administratives, judiciaires, civiles et scolaires, une religion, des usages et coutumes propres.

Sur tout l'étendue de ce territoire s'étendant de la Baie d'Hudson au Golfe du Mexique, et de l'Atlantique au Pacifique, la langue française avait régné en souveraine absolue pendant près de deux siècles. Au-delà des limites des treize colonies américaines, tout le continent de l'Amérique du Nord avait été parcouru en tous sens par des pionniers et des missionnaires français, qui y avaient implanté la civilisation française et porté l'évangile. Ils avaient fondé des villes et d'autres établissements tels que Port Royal, Louisbourg, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Kingston, Détroit, etc., etc., érigé des postes militaires et commerciaux et des missions sur le fleuve St-Laurent, l'Ottawa et plusieurs autres rivières, sur les grands lacs, au Nord Ouest et le long du Mississippi, jusqu'à la Nouvelle-Orléans. La colonie possédait une organisation industrielle et commerciale pourvoyant à tous les besoins de ses habitants.

Ceux qui constituaient alors une nationalité distincte ayant une même origine, poursuivant un même idéal tendant tous vers une même destinée, servant une seule patrie avec une seule religion, des lois, des coutumes et des traditions à eux propres, aussi bien qu'une littérature en formation. Ils formaient une société d'hommes liés entre eux par toute la puissance d'unité, d'origine, de coutumes, de religion et de langue, d'une vie politique, religieuse, civile sociale, industrielle et commerciale ; capables et déterminés d'assurer l'existence et la vie de leur société, de la développer, et faire progresser la lumière et au moyen de la plus haute civilisation alors atteinte, et en conformité avec les caractéristiques et les traditions du groupe ethnique dont ils étaient issus et dont ils faisaient encore partie.

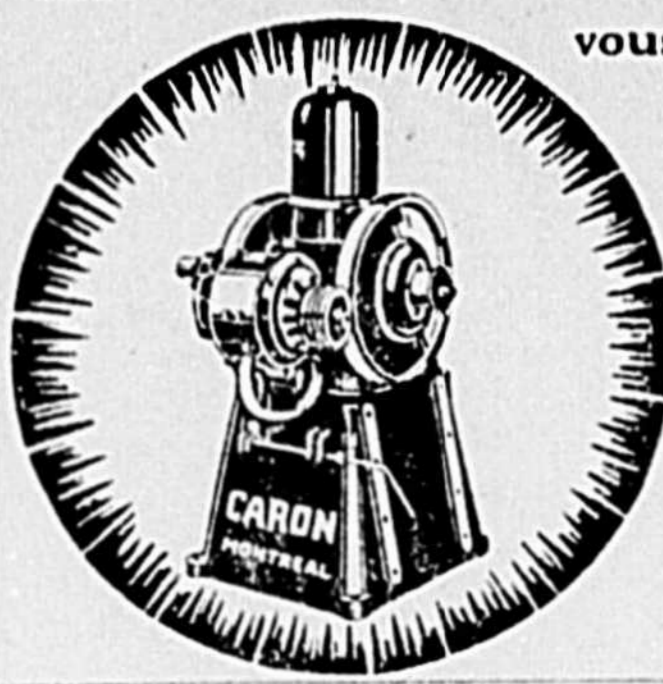
L'absence du pouvoir souverain n'était pas un obstacle, puisque l'existence des nations est indépendante de la somme d'autonomie dont elles jouissent et n'est pas affectée même par le manque d'autonomie.

Au temps de la cession, le français était la seule langue en usage dans la Nouvelle France. C'est dans cette langue que les lois étaient écrites, que la justice était administrée, que la jurisprudence, déjà ancienne, avait recueilli les décisions de ses cours de justice ; c'est en français que l'enseignement était donné dans les écoles et que se faisaient les exercices religieux ; c'est en cette langue que les relations sociales et d'affaires étaient conduites, qu'en un mot s'exprimait la vie de toute la colonie et de chacun de ses habitants.

Un groupe ethnique est-il implanté quelque part sur le globe terrestre, ayant apporté avec lui, ou ayant créé et établi pour lui-même une langue propre, que le droit à cette langue nait et persiste, antérieur et supérieur à tout décret humain. L'usage de cette langue par le fait même devient légitime, légal, et imprescriptible, un droit fondamental et essentiel que la cession ou la conquête par elle-même n'affecte aucunement.

L'APPAREIL CARON

vous fournira à prix modique EAU, LUMIÈRE ET FORCE



pour tous usages de ferme, de la villa, du chalet.—Simple, résistant. Un enfant peut le mettre en marche.—Médaille d'Or Exposition Provinciale.—Description illustrée et tous renseignements sur demande adressée à CARON FRERES, INC., Edifice Caron, Montréal.

En donnant à la nouvelle France une organisation politique et civile, la France avait porté le peuple canadien à la jouissance complète de la vie nationale. La Nouvelle-France était véritablement une nation. On reconnaissait ce fait en France comme dans la copie, et les habitants de la Nouvelle-France étaient appelés "CANADIENS."

Un privilège de droit fondamental ou naturel.

Le droit de la langue française à l'existence et à son maintien au Canada, pour les individus autant que pour la collectivité, n'a besoin d'autre fondement, ni de plus solide, que celui du fait même que cette langue a existé et persisté, et qu'elle est encore en usage par tout le groupe ethnique, maintenant cinquante fois plus nombreux que l'a implantée au Canada. Son pouvoir de survie est la seule limite à son maintien. Du fait de sa naissance le nouveau-né acquiert le droit complet, indubitable, primordial et imprescriptible de vivre et de chercher le bonheur. Il en est ainsi de la langue particulière de chacun ou de tout groupement ethnique.

Comme l'individu, comme la collectivité, la langue d'un peuple n'a qu'une limite, n'est soumise qu'à une loi quant à son existence : celle de la survivance du plus apte.

Le droit à sa propre langue, aussi bien que le droit de respirer, de jouir du soleil de la liberté de chercher le bonheur, est un de ses droits primordiaux ou naturels qui ne dépendent pas du consentement ou de la volonté de qui ce soit, individu ou groupe d'individus, état ou groupe d'états ; c'est un droit qui ne tire pas son origine et ne dépend aucunement des décrets des hommes ou des états, mais qui leur est antérieur et supérieur.

Toute tentative de proscrire l'usage ou l'étude de la langue d'aucun homme ou d'aucune nationalité devrait être considérée partout dans le monde civilisé, comme un violent et insupportable abus de pouvoir.

A Suivre.

Le "Thé" sur les Trains

Le "thé" d'après-midi est une vieille coutume anglaise qui se popularise de plus en plus en Canada, comme tend à nous le faire croire

une innovation que le Pacifique Canadien vient d'apporter sur ses wagons - restaurants, ses wagons-cafés et ses wagons-buffets. Désormais le voyageur pourra dans l'après-midi, se faire servir dans ces wagons, une tasse de thé, de café ou de chocolat, accompagnée de rôtis, de délicieux petits gâteaux et de crème glacée, tout comme cela se fait par exemple sur les paquebots, où cette collation est toujours impatiemment attendue par les passagers. Quoique les conditions ne soient pas les mêmes en chemin de fer, il est cependant reconnu que le voyageur, qui ne prend souvent qu'un léger repas le midi, trouve parfois plus longue qu'il le désirait, l'attente du repas du soir. Le "thé" servi vers quatre ou cinq heures de l'après-midi dans le wagon-restaurant, vient donc combler une lacune jusqu'ici trop négligée. Déjà en vigueur depuis quelques jours, ce nouveau service est fort apprécié des personnes qui voyagent sur les trains du Pacifique Canadien.

Comment Purifier le Sang

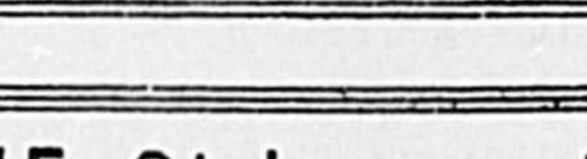
Comme remède contre la constipation, l'indigestion et les impuretés du sang, prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirap Curatif de la Mer Seigle. Ce traitement suivi avec soin soulage dans presque tous les cas. N'achetez que le véritable. Chez les pharmaciens.



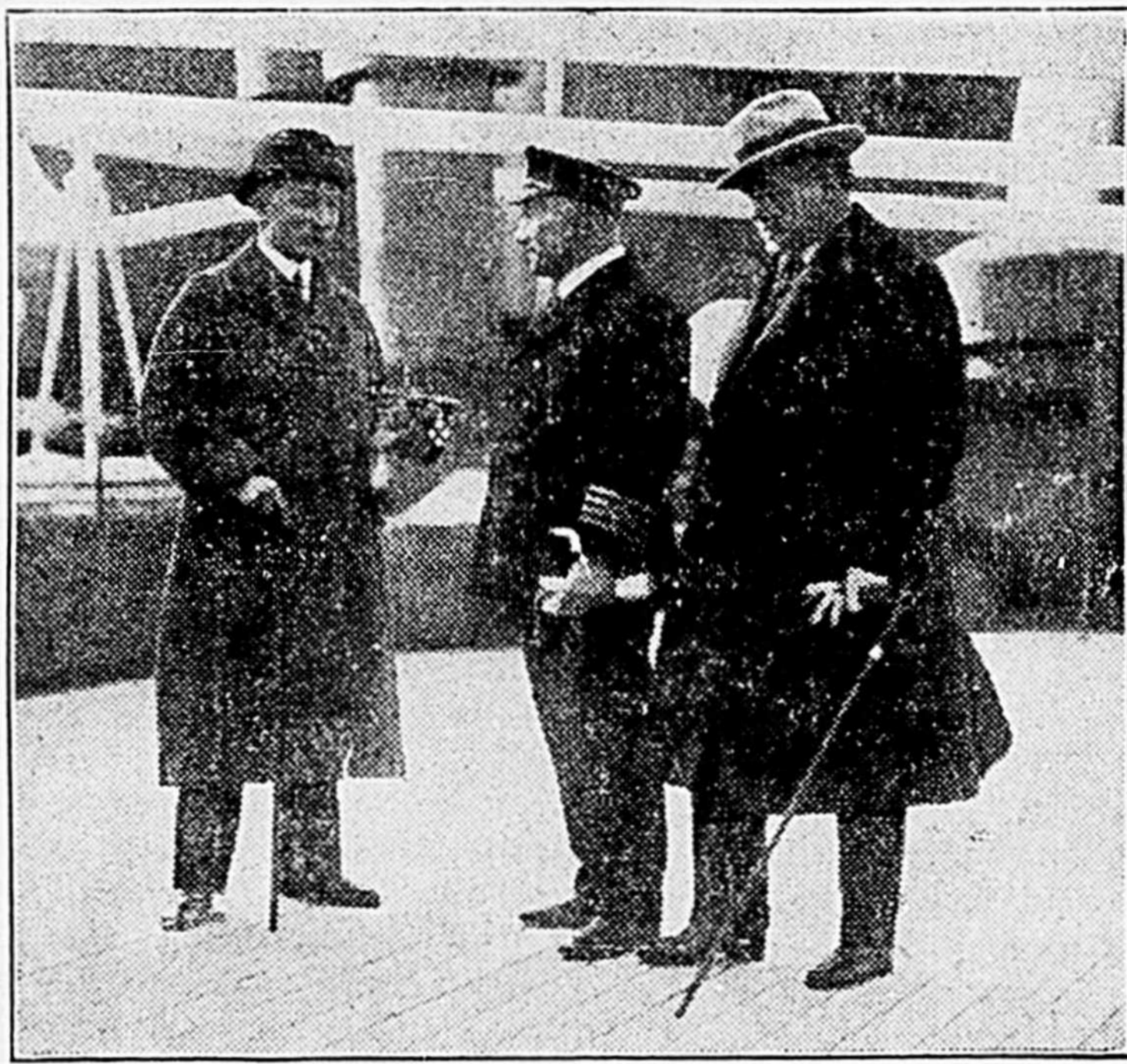
LE CHASSEUR connaît la valeur du MINARD

ELLISON GRAY, un guide bien connu de la Nouvelle-Ecosse, écrit :

"J'ai fait usage du Liniment Minard pendant des années et je considère que c'est le meilleur liniment blanc qui existe sur le marché. Je trouve qu'il apporte un soulagement rapide dans les cas peu graves de rhumatisme, contusions et toutes sortes de blessures. C'est aussi un excellent remède contre tous les rhumes, etc., que sont susceptibles d'attraper ceux qui conduisent les diligences ou font des croisières durant les mois d'hiver et de printemps. Je ne pourrais pas me passer de LINIMENT MINARD et je ne puis trop le recommander."



YARMOUTH, N.E. 1917



HEROS QUE LE ROI HONORE

Lors du récent passage de l'"Empress of Canada" dans le port de New-York, son commandant, le capitaine Samuel Robinson, a été le héros d'une série de fêtes et réceptions organisées dans la métropole américaine, dans le but de rendre hommage à ce marin distingué, dont la conduite splendide lors de la terrible conflagration qui bouleversa le Japon en septembre dernier, contribua à sauver des milliers de vies humaines. On se rappelle qu'à ce moment, le capitaine Robinson se trouvait dans le port de Yokohama avec son navire "l'Empress of Australia." C'est en reconnaissance de cette action d'éclat que le roi a voulu accorder au capitaine Robinson la croix de Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique, qui lui fut remise à New-York par Sir Harry Armstrong, consul-général de la Grande-Bretagne en cette ville. On le voit ici au moment où il reçoit la décoration des mains du fonctionnaire anglais. A sa gauche, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien. Le capitaine Samuel Robinson commande actuellement l'"Empress of Canada" dans sa grande croisière autour du monde.

En résumé, qu'on se rappelle encore une fois que les constructions, ne rapportent rien par elles-mêmes, ne doivent pas être construites avec trop de luxe ni d'un entretien qui puisse être une grosse hypothèque pour la ferme, car, alors, les profits des autres départements pourront être engloutis dans l'entretien des constructions.

J.-L. LANGEVIN, agronome.

Messieurs les prêtres, directeurs de ces écoles d'agriculture, auraient toutes les qualités voulues pour faire le tour des comtés avoisinants les Ecoles durant les sept longs mois de vacances, et s'imposer à la confiance des gens en expliquant chaque dimanche, dans l'une ou l'autre paroisse, le but et les avantages de l'enseignement agricole. Il est probable que moins de dix ans suffiraient pour former la mentalité et créer un heureux engouement en faveur de l'éducation et de l'instruction agricoles. Et nous verrions les cultivateurs de chaque paroisse se faire un devoir d'envoyer tous les ans un enfant intelligent à l'école d'agriculture de la région.

F.-X. Jean, ptre

Les Ecoles d'Agriculture d'hiver

ECOLES REGIONALES.

Pour faire comprendre, non seulement à la population agricole mais même aux classes instruites en général, toute l'importance de l'enseignement agricole, il faudrait que ces écoles d'agriculture d'hiver fussent régionales, c'est-à-dire, que les cours ne fussent fréquentés que par les jeunes cultivateurs des régions où se trouveraient ces écoles. Quatre comtés devraient fournir un nombre suffisant d'élèves, (environ quarante par année pour le recrutement d'une école.) Après dix ans ces quatre comtés posséderaient quatre cents agriculteurs, ayant acquis des notions précises et sûres dans toutes les branches de l'Agriculture.

On signale un bon nombre d'anciens élèves de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, possédant dans tous les coins de la Province de très belles fermes qu'ils adminis-

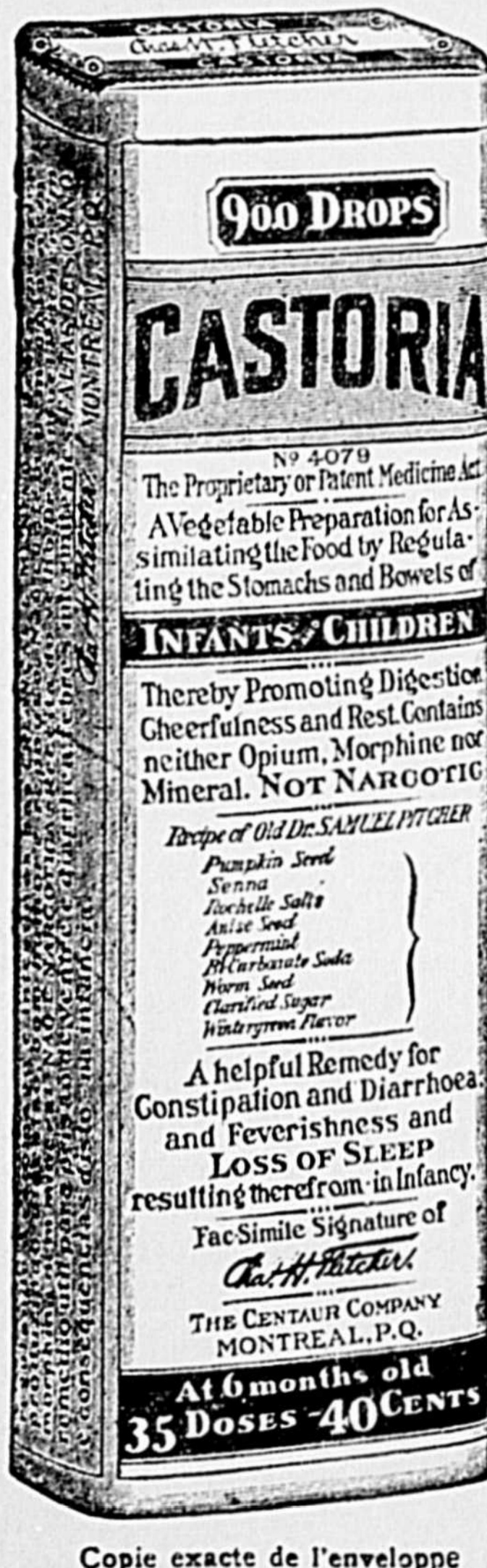
La langue française au Canada

PAR M. le SENATEUR BELCOURT, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION AU CANADA.

Lors de la cession la langue française était la seule langue policée, parlée et écrite sur le territoire (beaucoup plus vaste alors) dans lequel furent traitées successivement les neuf provinces du Dominion.

A part les indiens, la population de la Nouvelle France s'élevait à 60,000 habitants environ, tous français, à l'exception d'à peu près un millier d'Anglais.

La Nouvelle-France possédait en



CASTORIA

Pour Bébés et Enfants. Les Mères Savent Que le Véritable Castoria

Porte Toujours la Signature de

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Histoire de la Saskatchewan Méridionale, vrai roman historique par l'abbé C. Rondeau. Préface de Mgr Mathieu, volume de 300 pages, orné de 40 gravures. Prix \$1.50. En vente à l'Action Populaire 28, Place Bourget, Joliette, P. Q.

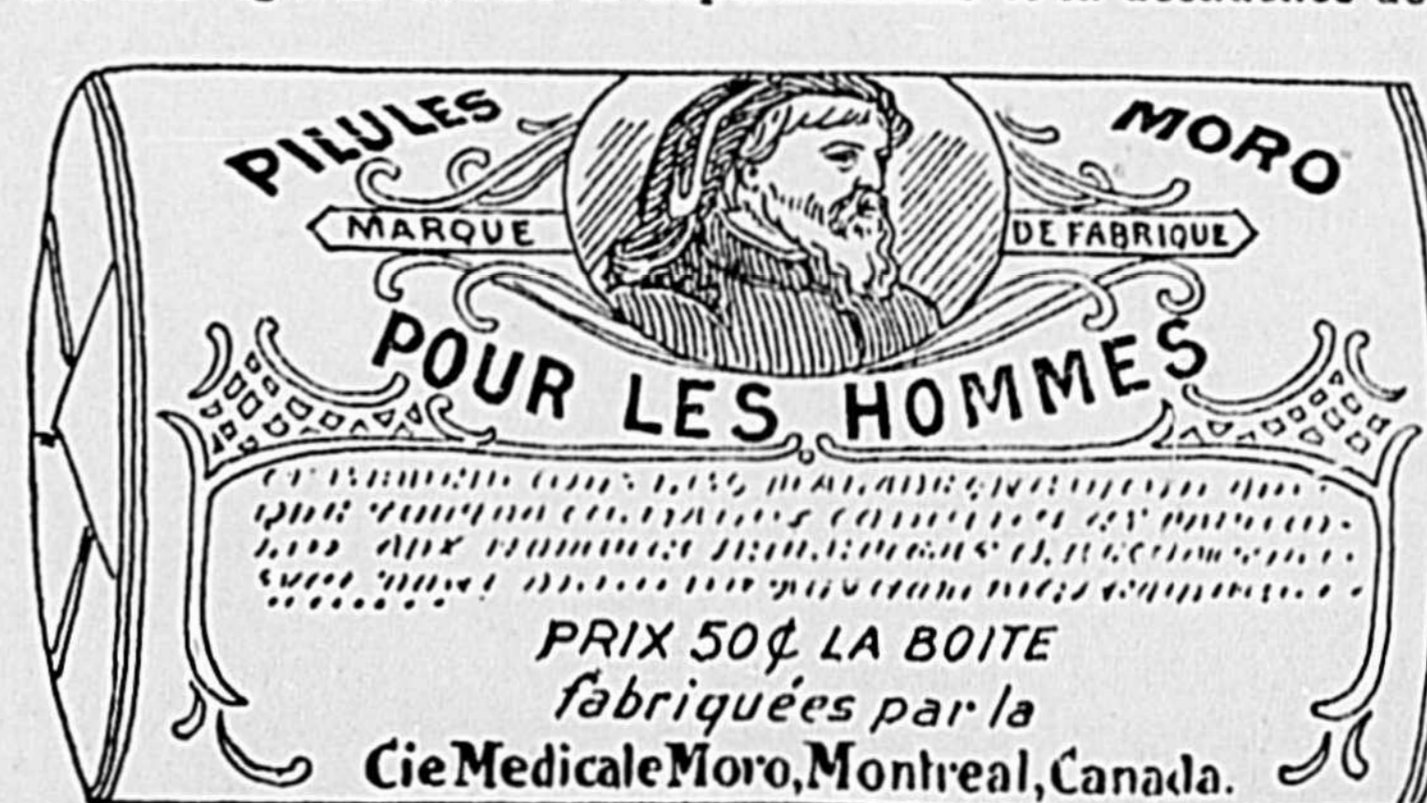
"LA MONTAGNE DE BOIS"

SOYEZ UN HOMME PLEIN DE FORCE ET D'ACTIVITE

Hommes, soyez forts, la faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments. La bataille de la vie est rude, préparez-vous. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne ; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte ; s'ils sont faibles, veillez-y journalièrement et voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si votre digestion va mal ; si votre estomac vous fatigue ; si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Elles feront de vous un homme plein de courage ; elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau, car elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution. Elles ont guéri des milliers d'hommes avant vous, elles vous guériront aussi. Dans les maux de reins, elles sont sans égales.



Les Pilules Moro sont en vente partout. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50s. la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO

274 rue St-Denis, Montréal. 295-m.a.n.a

PRIX 50¢ LA BOITE fabriquées par la Cie Medicale Moro, Montreal, Canada. Fac-similé de la boîte pour les Pilules Moro.

Le "Leader" de l'attelage du Château



L'attelage du Château Frontenac, photographié sur la Terrasse Dufferin. Dans le médaillon, "Mountie".

Le magnifique attelage de chiens esquimaux qui porte cet hiver au Carnaval de Québec les couleurs du Château Frontenac, peut être classé parmi les plus intéressantes attractions que l'on a réunies dans la vieille capitale pour l'amusement des visiteurs durant cette période de sports et de plaisirs d'hiver.

Depuis deux ans déjà le Château possède son attelage de chiens mais on lui a ajouté cette année, deux bêtes de grande valeur qui donnent un intérêt nouveau. L'une d'elles, "Mountie", est un chien comme on n'en voit pas souvent; moitié chien, moitié loup, cet animal incarne le vrai type du "husky" ou chien esquimaux, fort répandu dans les régions froides du nord du Canada, où comme bête de trait, il rend des services inestimables. "Mountie" a été dressé à Québec, placé à la tête de l'attelage du Château, qu'il conduira désormais dans ses randonnées sur la Terrasse, à travers les rues de la ville ou même dans les campagnes des environs. Il en sera le nouveau "leader", expression du métier pour désigner le chien "tête de file".

De poil gris brun, "Mountie" est âgé de cinq ans et pèse 75 livres. Il est originaire du Lac Brochet, un poste situé dans les Territoires du Nord-Ouest, au nord du cercle Arctique. Il fit longtemps partie des attelages que la Police Montée entretenait dans ces lointains districts du Nord, et c'est là qu'il subit l'entraînement qui en fait aujourd'hui un animal d'un si grand prix. On l'a fait venir de Le Pas, Manitoba, en décembre dernier, et il a couvert sans encombre, la distance de 2,000 milles qui sépare cette ville, de Québec.

L'autre acquisition qui rehausse de sa présence la valeur de l'attelage qu'entretient le grand hôtel québécois pour l'amusement de ses hôtes, ré-

vernement provincial se charge de l'entretien de la dite route après sa construction.

Adopté. Le secrétaire-trésorier donne lecture du rapport de la votation tenue les 5 et 6 février 1924 sur le règlement 353 de ce conseil pour accorder une commutation de taxes à la Joliette Steel Products Ltd pendant 10 ans, lequel rapport constate que le dit règlement a été voté unanimement par au-delà des quinze centièmes des électeurs propriétaires d'immeubles imposables en la cité de Joliette.

M. l'échevin Barrette appuyé par M. l'échevin Lanctôt propose : Que le secrétaire-trésorier soit chargé de préparer le dossier en cette affaire et de l'expédier au Ministère des affaires municipales pour approbation du dit règlement par le Lieutenant Gouverneur en Conseil. Adopté.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une lettre de la Shawinigan Water en date du 1er février courant demandant au conseil d'installer une borne-fontaine sur la rue Dollard, vis-à-vis de la propriété de la compagnie. Reste sur la table.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une lettre du 23 janvier de M. M. Kennedy Stinson réclamant \$5,000 d'obligations de la Joliette Castings Forgings Limited au montant de \$5,000 qui auraient été déposées entre les mains de la corporation par acte d'arrangement du 25 novembre 1920.

M. le Maire informe le conseil que depuis il a rencontré MM. Guibault et Stinson à ce sujet et qu'il croit que ce dernier ne prendra jamais action sur cette réclamation, à tout événement, M. le Maire s'engage vu les circonstances à défendre la corporation à ses frais si nécessaire.

Est lu un rapport de M. Leduc donnant une somme de \$615.85 comme coût de l'entretien des trottoirs et des rues durant le mois de janvier dernier.

M. l'échevin Desrochers demande au secrétaire-trésorier de mettre devant le conseil pour mercredi prochain tous les extraits des minutes se rapportant à des amendements faits au règlement No 345 de ce conseil, concernant la vente de l'électricité. Et la séance est levée.

Et la séance est levée.

Au Séminaire

Alfred the Goat Academy. Les membres de l'Académie Anglaise ont fait leur séance d'ouverture du second semestre, le dimanche, 10 février. A cette occasion, le Président, Francis Lefebvre a prononcé un discours sur la vie et les oeuvres de William Cowper; Philippe Valois, secrétaire, a parlé de Gordon Byron. Clément Morin a donné un premier extrait intitulé: "My grand papa's spectacles" et R.-A. Forest, un second: "My mother in law".

Nous constatons avec plaisir que les membres de l'Académie Anglaise continuent à étudier l'Histoire de la Littérature Anglaise au cours de leurs séances. C'est une excellente idée. Grâce à ce programme, les élèves qui profitent des moyens à leur disposition pour apprendre l'anglais au Séminaire, connaîtront bien des choses sur les écrivains anglais et sur la qualité de leurs oeuvres.

M. le Directeur, Sinai Pellerin, prêtre, a rappelé les travaux sérieux accomplis par les académiciens pendant le premier semestre. A ses yeux, la voix éloquente du passé sera la sage conseillère de l'avenir. Il a commenté l'énergique devise de la société: "Where there is a will, there is a way!" C'est si vrai pour ceux qui ont des oreilles pour entendre, une intelligence pour comprendre et une volonté pour vouloir.

Le fondateur de "Alfred the Goat Academy" assistait à cette séance d'ouverture. En termes vraiment éloquentes et où l'on sentait l'émotion d'un père, il rappela la naissance de la Société, ses premiers travaux, quelques-unes de ses heures glorieuses et il supplia les membres de lui faire produire tous les fruits qu'on avait droit d'en attendre.

M. Paul Valois, eccl., ancien président, était aussi présent à cette séance.

Cercla Saint-Michel — Séance d'ouverture, le 14. Discours sur l'A. C. J. C., en général, par Auguste Clément, second discours

sur le premier article de "Notre avenir politique" par Raoul Sylvestre et entretien sur "Nos Historiens", par Gérard Desrosiers. M. le Directeur, G. Robitaille a vivement encouragé les membres à travailler aussi généreusement que par le passé.

Les Camarades du Cercle St-Michel, étudieront, par le menu, au cours du présent semestre, les différents articles du volume: "Notre avenir politique"; ils examineront substantiellement l'Histoire du Canada, de Ferland. Le tout sera entremêlé de l'examen de quelques chapitres de l'Histoire de l'Eglise de Mourret.

La mention d'un tel programme suffit à sa louange.

Académie St-Etienne. — La vieille institution, fondée en 1847, compte donc tout près de 77 années d'existence. Cet âge suppose beaucoup de gravité et le sujet que les membres commenceront à étudier: l'Histoire de la Littérature sacrée, n'en manquera sûrement pas. L'oeuvre a été lancée, le mardi, 19 février lors de la première réunion du nouveau semestre.

Au commencement de la séance, M. le Directeur a énuméré quelques-uns des motifs qui engagent les Académiciens à ne pas refuser une large place aux Livres Saints dans leurs études sur l'Histoire des Littératures française et franco-canadienne; il est temps d'examiner soigneusement les deux Testaments, de les résumer, d'en indiquer les beautés littéraires, d'en louer les élévations morales et d'étudier la vie des écrivains inspirés.

M. le Directeur parlait de des auditeurs convaincus et dès qu'il eût terminé son allocution, l'on se mit à débayer le riche terrain littéraire. Ephrem Thivierge, dans le discours présidentiel, définit l'écriture Sainte, en indique les divisions. En termes clairs, il expose le sens de "Canonicité" appliqué aux Livres Saints et il énumère les Livres Canoniques; puis, s'attaquant aux ennemis de la Tradition, il démontre que toutes les vérités ne sont pas contenues dans les deux Testaments et que, partant, l'Eglise a le droit de s'adresser à une autre source de lumières: la Tradition.

Paul-Emile Rainville prononça le second discours de la soirée sur la vie de Moïse, l'auteur du Pentateuque et Clément Clément vint ensuite dire: "La tentation de nos premiers parents", un extrait de la Genèse.

La page de journal: "Notre jeu de balle au mur" fut lue par Paul-Maurice Farly. Nous espérons que, l'un de ces jours, les amis du Séminaire pourront lire cet intéressant essai dans les colonnes de "L'Action Populaire".

Avant la fin de la séance, sur proposition de Auguste Clément, secondé par Emile David, Jacques Barrette fut élu assistant secrétaire à la place du précédent titulaire qui s'est démis de sa charge.

Conférence Désy. — M. Jean Désy, de l'Université de Montréal, a donné sa seconde conférence sur l'enseignement de l'Histoire, le 14 février. M. le professeur a fait passer sur l'écran plusieurs belles cathédrales françaises et italiennes; malheureusement, un accident survenu à l'appareil électrique a empêché M. Désy d'épuiser la matière de sa conférence.

Visiteurs. — Le R. P. Latour, supérieur du Collège Bourget a rendu visite à son Alma Mater, le 15 février. Le 16, le distingué visiteur a célébré la messe de communauté. Le R. F. Huard, c. s. v., résidant depuis sept ans à Otterburne, Manitoba, où il est économiste, était de passage au Séminaire le 19 février.

Journal des classes de Belles-Lettres et de Rhétorique 1877-78—1878-19 (suite).

"Le 2 février, l'un de nos confrères, Joseph Corbeil, nous quittait, rappelé par ses parents pour des raisons aussi impérieuses qu'imprévues. Ce jeune homme, qui tenait à faire son cours d'étude, vit en un instant, son avenir brisé s'offrir à lui tout autre qu'il ne l'avait prévu. Il est parti en pleurant, emportant toutes nos sympathies et la promesse d'un éternel souvenir. Si Dieu daigne exaucer nos prières, il reviendra au Collège, et si alors, nous n'avons plus la satisfaction de l'avoir pour confrère de classe, il sera du moins notre disciple.

"Le départ d'une autre de nos confrères, le 10 février, venait encore de faire une place vide sur les bancs de notre classe. Joseph Lan-

La Popularité

du Thé

"SALADA"

tient uniquement à son mérite. Un essai vous en convaincra.

dry au grand regret de ses nombreux amis, nous quittait pour cause d'un affaiblissement de la vue, avec la crainte de ne pouvoir achever son cours. Mais heureusement, il est revenu après trois mois d'absence et nous avons l'espoir qu'il pourra maintenant continuer ses études.

"Elie Côté, d'abord forcé d'interrompre ses études par suite d'une longue maladie, avait ensuite repris ses classes. Après avoir fait avec nous sa Méthode, sa Versification et une partie de ses Belles-Lettres, il faisait, comme nous, de beaux projets d'avenir lorsqu'un autre malade le mit dans l'impossibilité de suivre un cours complet. Il nous quitta quelque temps avant la retraite pour embrasser la carrière commerciale.

La Retraite. — "Le 20 mars 1878, commençait à 8 heures du soir, les exercices de notre retraite de décision. Depuis longtemps, nous appelions de tous nos vœux ces jours de bénédiction et de grâces où il nous serait donné de connaître l'état de vie auquel Dieu nous destine. Le Veni Creator, chanté avec un pieux enthousiasme, fut notre première prière, notre premier cri vers l'Esprit-Saint pour l'appeler à notre secours. Il monta comme un encens béni au pied de l'Eternel qui se plut à répandre sur nous ses plus insignes faveurs, comme le prouve le succès de la retraite. Tous pénétrés de l'importance de la grande action que nous allions accomplir et le coeur rempli des pieuses émotions qu'avait fait naître en nous l'hymne si pleine d'onction que nous avions chantée à l'Auteur des lumières, nous nous retirâmes dans la solitude, où, seuls avec Dieu seul, nous avons jeté un regard sur le passé, puis scruté les desseins de la Providence sur notre avenir. Le R. P. Beaudry, directeur, qui nous prêcha la retraite, sut, par ses sages conseils et ses instructions pleines de lumière, faciliter notre décision et imprimer dans nos coeurs un grand respect pour la volonté de Dieu.

"Oh! qu'il est beau, qu'il est grand, qu'il est sublime, de songer, dans le silence de la retraite, en présence de Dieu, sous le regard des Anges, aux grands mystères de notre existence, à notre destinée future, à notre fin dernière.

"Libres de toute illusion, envisageant l'avenir tel qu'il est dans toutes ses phases, longtemps nous avons prié, longtemps nous avons examiné, sondé, exploré les différentes routes que nous offrait la vie, et lorsqu'enfin, aidés des conseils d'une personne éclairée, nous avons fait un choix définitif, ô alors, quel changement subit s'opéra en nous! Nous avons fait un pas immense dans la vie, une ère nouvelle, un horizon inconnu s'offrait partout à nos regards et ré-

léguait le passé dans le domaine des souvenirs. Vous tous, amis confrères, que n'avez vous pas senti dans ce moment à jamais mémorable? Ah! pour le dire, il faudrait parler le langage des Anges; c'est quelque chose que l'âme conçoit mais que la bouche est impuissante à décrire. O vous, surtout, que le Seigneur appelle au sacré Ministère ou à la vie religieuse, dites le moi, si vous le pouvez, ce que vous avez éprouvé lorsque votre directeur spirituel vous a dit: "Allez, futur lévite, allez au pied de l'autel reconnaître votre bonheur et remercier Dieu de la grâce insigne qu'il vous a faite aujourd'hui." N'est-il pas vrai qu'il vous semblait ne plus tenir à la terre et que, léger comme une colombe, vous avez volé plutôt que vous n'avez marché à la chapelle, où vous avez rendu à Dieu de sincères actions de grâces et déposé avec effusion, dans le Coeur de Jésus, votre bonheur et vos espérances.

Suivez l'Exemple de M. Gard

M. Annon A. Gard, le littérateur d'Ottawa, si universellement connu et que l'on surnomme le "Yankee" errait, mentionne ce qui suit dans un témoignage, non sollicité, en faveur des Tablettes ZUTOO:—"Les Tablettes ZUTOO ont le pouvoir de faire disparaître si entièrement mes maux de tête que, réellement, je n'y porte plus aucune attention". Si donc vous suivez l'exemple de M. Gard, en prenant les

Tablettes Zutoo

vous n'avez plus besoin de souffrir du mal de tête.

NOUVELLE POLICE

D'ASSURANCE.

La Mutual Life Assurance Company of Canada a non seulement augmenté sa cédule de dividendes pour cette année; mais elle émet actuellement une nouvelle police mentionnant les prêts, valeurs de rachat et de non-déchéance, au bout de deux ans, au lieu de trois ans comme auparavant. Cette Compagnie a aussi réduit ses taux pour les polices sans profit. Toute correspondance strictement confidentielle.

On demande des Agents Généraux et Locaux.

S'adresser pour Agence ou taux à C. W. KNIGHT, Organisateur d'Agences, 305 Bâtisse McGill, Montréal.

—Lisez et faites lire L'Action Populaire. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

Vie Municipale

Séance du 13 février.

Son Honneur le Maire J.-E. Ladouceur, MM. les échevins Z. Bacon, J.-L. Goulet, O. Rainville, L. Desrochers, C. Barrette et W. Marion; les échevins nouvellement élus, J. Lanctôt, J.-L. Brunelle, J.-H. Sansregret.

Le secrétaire-trésorier, donne lecture du rapport de l'Officier Rapporteur sur l'élection faite le 1er février 1924 et proclamant élus échevins de la cité de Joliette MM. J.-Lomer Brunelle, Joseph Lanctôt, J.-Hermas Sansregret. Ces messieurs rendent le serment d'office devant le secrétaire-trésorier et prennent leur siège.

Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée.

Avant de procéder aux affaires M. le maire présente ses remerciements au nom de ses collègues et de la population aux échevins sortant de charge MM. Dr L. L. Benny et J.-B. Richard pour les bons services qu'ils ont rendus à la ville et au conseil, félicite le candidat A. Gervais à qui le sort a été défavorable, pour la lutte qu'il a fait, et présente ensuite ses félicitations aux nouveaux élus les informant qu'ils auront des questions très difficiles à étudier et à résoudre et qu'ils devront donner toute leur connaissance et une grande partie de leur temps aux affaires de la ville.

MM. Lanctôt, Brunelle et Sansregret remercient tour à tour M. le Maire des bonnes paroles qu'il a dites à chacun d'eux et l'assurent de leurs bonnes dispositions à travailler de concert avec les autres membres du conseil au progrès et à la prospérité de la ville.

M. Z. Bacon est ensuite nommé maire suppléant.

M. le Maire félicite M. Bacon sur sa nomination et M. Bacon remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui font.

M. l'échevin Bacon, appuyé par M. l'échevin Rainville propose :

Que les Commissions permanentes pour 1924 soient formées des membres de ce conseil de la manière suivante :

FINANCES : M. C. BARRETTE, président; MM. J. E. Ladouceur, J. L. Goulet, O. Rainville, Z. Bacon, L. Desrochers, J. L. Brunelle et J. H. Sansregret.

MARCHES : M. O. RAINVILLE, président; MM. J. E. Ladouceur, L. Desrochers, J. Lanctôt et W. Marion.

AQUEDUC : M. J. L. GOULET, président; MM. J. E. Ladouceur, W. Marion, J. L. Brunelle et J. H. Sansregret.

FEU : M. Z. BACON, président; MM. J. E. Ladouceur, O. Rainville, L. Desrochers, J. Lanctôt et C. Barrette.

CHEMINS : M. J. LANCTÔT, président; MM. J.-E. Ladouceur, J.-L. Goulet, Z. Bacon et J. L. Brunelle.

POLICE : M. W. MARION, président; MM. J. E. Ladouceur, O. Rainville, L. Desrochers, J. Lanctôt et C. Barrette.

SANTE : M. J. H. SANSREGRET, président; MM. J. E. Ladouceur, J. L. Goulet, J. Lanctôt et W. Marion.

ECLAIRAGE : M. L. DESROCHERS, président; MM. J. E. Ladouceur, Z. Bacon, C. Barrette, W. Marion, J. L. Brunelle et J. H. Sansregret.

M. Lucien Dugas, se présente devant le conseil et l'informe que si les municipalités intéressées adoptent les procédures nécessaires, le gouvernement a promis de faire faire comme route régionale une route pour relier Joliette à la Route Montréal-Québec, en passant par le Village de St-Jacques de l'Assomption et la ville de l'Assomption, et il demande en conséquence que le conseil adopte la résolution telle

que la formule qu'il dépose devant le conseil.

M. le Maire soumet qu'il a reçu de M. Daniel, député de Montcalm, une lettre adressée au conseil et dont le secrétaire-trésorier donne lecture. Cette lettre est à l'effet qu'il aurait obtenu du ministre de la Voirie la promesse formelle de la construction d'une route de Joliette, L'Assomption, en passant par le Village St-Paul, Crabtree Mills et St-Jacques, et au delà à l'Assomption, le tout tel que mentionné en la lettre de l'Hon. Ministre, en date du 7 février 1924 et dont M. Daniel inclut copie.

M. l'échevin Goulet, appuyé par M. l'échevin Sansregret, propose :

1o. Que cette corporation prie le Ministre de la Voirie de cette province de construire, en tels matériaux qu'il jugera convenables, soit gravelage, macadam et bitum, béton ou autres pavages, une route à travers cette municipalité pour relier Joliette à la route Montréal Québec, par le Village St-Paul, Crabtree Mills, St-Jacques et l'Assomption.

2o. Que par la présente résolution, cette corporation, afin de contribuer à la construction de la dite route, soit engagée et tenue de payer au trésorier de la province, au bureau de ce dernier fixera, une contribution équivalente à l'intérêt au taux de 3% par an, pendant 41 ans, sur soixante pour cent des sommes que le Ministre de la Voirie dépensera pour construire la partie de ce chemin située dans cette municipalité, le solde de 40% devant être payé à même le subside que le Gouvernement de Québec pourra obtenir en vertu de la Loi des grandes routes du Canada.

3o. Que pour constater les engagements contractés par la présente résolution, le maire et le secrétaire-trésorier de cette corporation soient autorisés à signer, lorsque le ministre de la Voirie le demandera, les coupons représenteront l'intérêt au taux de 3% par an, pendant 41 ans, sur la somme que le Ministre de la Voirie déterminera représenter 60% du coût des travaux.

4. Le tout à condition que le gou-

Advertisement for Sels Kruschen, Ouate Thermogène, and Oscar Landry, Pharmacien. Includes prices like 3 pour 2.00 and 3 pour 1.25.

Advertisement for McCormick's Jersey Cream Sodas and Biscuits. Features an illustration of a young boy and the text 'Voilà ce que j'aime!!'.

TRIBUNE LIBRE

A propos de la route Joliette L'Assomption

Si nous sommes bien informé, le conseil de cette ville, à sa dernière séance a adopté une résolution aux fins de participer à la construction d'une route en gravier, depuis Joliette jusqu'à L'Assomption, en passant par diverses paroisses jusqu'à ce dernier endroit.

Ce projet peut avoir ses avantages et lojin de nous l'idée de vouloir en blâmer les auteurs, mais une entreprise qui va encore augmenter notre dette et grever nos propriétés d'une nouvelle hypothèque durant quarante et un ans, il nous semble qu'il est bon de bien examiner avec calme et réflexion, si la chose peut nous être profitable, ou si elle est contraire à nos véritables intérêts.

Examinons d'abord, les raisons qui peuvent être en faveur du projet.

Les voyageurs du commerce, les hommes des professions libérales, que leurs occupations générales obligent de se transporter souvent d'un endroit à l'autre les personnes qui passent la grande partie de l'été à la campagne ainsi que les touristes, y trouveront des avantages, mais ces avantages peuvent-ils donner une compensation suffisante pour le prix que coûtera la construction de cette route et les conséquences inévitables qu'elle entraînera. Nous le croyons pas et nous allons en donner les raisons, seulement il nous manque certains renseignements pour traiter cette question d'une manière claire et complète, que le conseil municipal n'a pas encore eu l'occasion d'en informer le public.

Le coût total de la route tel qu'estimé par le gouvernement est d'environ \$65,000.00 c'est donc la somme qui devra être répartie sur les biens imposables de notre ville, en même temps que sur ceux des municipalités où passera la dite route, et à moins que les divers intéressés ne fassent et acceptent une convention spéciale fixant la part que chaque paroisse aura à payer, il faudra bien procéder par répartition.

Comme le montant total de l'évaluation des biens imposables de notre ville doit être supérieur à celui des autres corporations nous aurons à supporter la plus lourde part du fardeau.

Quelle sera la somme que nous aurons à payer pour notre part ? Nous l'ignorons, et nous croyons qu'il en est de même, pour ceux qui ont adopté la résolution concernant le dit projet.

Si la part que nous aurons à payer pour ces travaux, était l'unique sujet de nos craintes, nous garderions le silence et nous laisserions la barque municipale voguer au hasard, au risque d'aller s'échouer sur les récifs des dettes que nous avons déjà.

Mais il y a plus, ce sont les conséquences que cette chose va nécessairement entraîner qui sont le plus redoutables pour notre commerce.

Aujourd'hui, il faut bien admettre que les gros marchands de Toronto vendant sur catalogues ici comme ailleurs nous font une concurrence notable. L'embranchement du chemin de fer de Rawdon nous a aussi enlevé des clients, et cette nouvelle route combien nous en enlèvera-t-elle ?

Aujourd'hui, un grand nombre de cultivateurs de ces paroisses ont des automobiles lorsqu'ils auront une route avantageuse pour aller à Montréal, on peut être assuré qu'ils iront y faire leurs achats, ils auront plus de choix et à plus bas prix sans compter l'occasion de faire une promenade agréable.

Ensuite comme il est question de construire une route de raccordement, entre les paroisses du Nord et Berthier, si ce dernier projet se réalise, ce sera le commencement de la décentralisation du commerce de notre ville, ce qui serait préjudiciable aux intérêts du comté comme aux nôtres, car plus le commerce de notre ville sera actif et prospère, plus les paroisses qui l'environnent y trouveront leur profit.

Maintenant, pour ne pas être trop long, nous allons conclure en énonçant l'humble opinion que nous croyons que l'activité de nos industries et la stabilité de notre commerce ne reposent point sur la visite de nombreux touristes qui nous laissent quelques dollars en passant, et qu'il est de bonne finance d'accepter,

mais bien sur la population rurale qui demeure en permanence, qui est le véritable client que nous devons le plus attirer, et surtout travailler pour le conserver.

Nous avons déjà par chemin de fer des moyens faciles de communiquer avec Montréal et les villes avoisinantes, alors pourquoi dépenser pour éloigner ceux qui jusqu'à présent ont contribué à la prospérité de notre commerce ?

Au lieu de dépenser de cette manière, si nous voulons absolument nous endetter encore pour construire des routes, faisons-les donc au moins où elles pourraient nous faire courir la chance de favoriser notre commerce, c'est-à-dire dans la direction de l'arrière contrée de cette ville, c'est de ce côté que nous vient la plus nombreuse clientèle.

Médéric Lévesque, Joliette.

N. D. L. R. — Nous laissons, comme toujours, à ce correspondant de la "Tribune libre" l'entière responsabilité de cet article. Quoique les idées de M. Lévesque, sur le sujet de la route Joliette-L'Assomption, soient tout à l'opposé des nôtres—nos lecteurs se rappellent notre entrefilet de la semaine dernière—nous avons cru qu'il était de notre devoir de permettre à ce digne citoyen de Joliette d'exposer dans nos colonnes ses idées et sa manière de voir sur ce sujet. Il le fait d'ailleurs avec tant de courtoisie et de politesse que nous aurions mauvaise grâce de le lui refuser. Pour aujourd'hui nous nous contenterons de faire remarquer à notre correspondant que sur la question des dépenses il ne sera besoin ni de "convention spéciale", ni de "répartition" entre les municipalités intéressées. Chacune paiera pour la longueur de chemin qu'elle fera faire. La discussion est ouverte... et reste ouverte...

Nouveaux vapeurs pour le service Cotier de la Colombie-Anglaise

Au printemps de 1925, le Pacifique Canadien augmentera de deux unités sa flotte en service sur les côtes de la Colombie-Anglaise. La Compagnie vient en effet de conclure des arrangements avec la John Brown Company de Clydbank, Ecosse, pour la construction de deux nouveaux vapeurs de 5,000 tonnes chacun, pouvant accommoder plusieurs centaines de passagers. Ces navires coûteront approximativement \$2,500,000 et seront pourvus de toutes les améliorations modernes nécessaires pour assurer le confort aux passagers.

Cartes Professionnelles

J. A. PIETTE ALEX. RIVEST
Rég. Tél. 464 J.
PIETTE & RIVEST
AVOCATS
BUREAUX:
23 RUE MANSEAU, Tél. 158. JOLIETTE, QUE.
29 nov. j. n. o.

Succursales: Montréal, Joliette et Shawinigan Falls.
POUR VOS YEUX
Consultez le Spécialiste
R. D. QUELLETTE, O. O. D.
Lunettes de tous les prix.
Verres de première qualité.
Jours de Bureau: Vendredi et Samedi
TEL. 206
19 Rue St-Paul, Joliette.

Tél. Bureau 110 Rég. 27
Dr L. L. BENNY
Chirurgien - Dentiste
au-dessus du magasin J. A. Comtois, dans le bloc A. A. Boucher
Rue Notre-Dame Joliette.

Tel. Bell Lasalle 1261
Dr H. JULIEN
Chirurgien-Dentiste
1299 STE-CATHERINE E.
Montréal.
Grande réduction dans tous les travaux dentaires pour le mois de mars.

Tel. Bureau 501 Rég. 197
RESIDENCE: 11 DELAUNAY
René Guilbault
B. A. L. L. L.
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
BUREAU:
6 rue Notre-Dame, JOLIETTE.
11 oct. j. n. o.

Téléphone 330 Rég. B. de P. 898
En face du Bureau de Poste
J. RAOUL ROBERT
Assurances Générales
Gérant:
The Manufacturers Life Ins. Co. JOLIETTE, QUE.

Les services de navigation maintenus par le Pacifique Canadien sur les côtes de la Colombie-Anglaise, sont d'une précieuse utilité pour assurer des communications régulières entre les ports du littoral, de Vancouver, Seattle et Victoria, jusqu'aux lointains territoires de l'Alaska.

Chaque été, des touristes de plus en plus nombreux profitent de ces services pour faire dans ces parages des croisières superbes et dignes de rivaliser avec celles qui peuvent être effectuées sur les côtes de la Norvège.

ROBOL
(Tablettes)
Nettoient l'intestin paresseux et combattent la CONSTIPATION
Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie.—25c. la boîte.
Cie Chimique Franco-Américaine, Limitée Montréal.



NOS COURRIERS

St-Barthélemi

Mariages.

Le 6 février, M. Antonio Dufresne, fils de M. Honoré Dufresne de St-Barthélemi unissait sa destinée à Mlle Marie Rinfret, fille de M. Louis Rinfret de St-Justin.

Après la cérémonie nuptiale les nouveaux mariés partirent pour Shawinigan Falls.

Le 21 courant, M. Doria de Grandpré, conduisait à l'autel Mlle Clémentine Dumontier, fille de Mme Magloire Dumontier de St-Barthélemi.

Après le mariage l'heureux couple partit pour Montréal et Rockland, Ont. accompagnés de nos meilleurs souhaits de bonheur!!!

Dangerusement malade

C'est avec regret que nous annonçons la maladie récente de M. Abraham Sylvestre, souffrant d'une pneumonie. Nous souhaitons à M. Sylvestre un prompt rétablissement.

Naissances.

M. et Mme Louis Plante sont les heureux parents de deux fils nés et baptisés le 11 courant sous les noms de: Joseph, Jean, Louis et François-Régis.

Parrains et marraines: M. et Mme Zénon Boucher; M. Antonio Plante et Mlle Diana Plante, oncles et tantes des nouveaux-nés.

M. l'abbé Elphège Vincent, étudiant au Grand Séminaire de Montréal, a passé dernièrement quelques jours de vacances chez son père, M. Aldor Vincent.

M. et Mme Ubald Sylvestre étaient ces jours derniers, les hôtes de M. et Mme Hercule Gervais de St-Viateur d'Anjou.

Mlle Angéline Piette de Montréal a passé quelques jours de promenade chez son oncle, M. Clovis Bérard.

M. et Mme Joseph Tousignant, Mlles Joséphine et Anna Tousignant ont été à l'Assomption, en janvier dernier, assistés aux noces d'argent sacerdotales de leur frère, M. l'abbé Xavier Tousignant, professeur au collège.

Service anniversaire.

Le 18 février, a été chanté à 8 1/2 heures dans l'église paroissiale, le service anniversaire de Mme Léon Dupuis, née Marie-Louise Malboeuf.

St-Jacques

Province de Québec. Municipalité de la Paroisse de St-Jacques, Co. Montcalm.

A une session spéciale du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Jacques, dans le Comté de Montcalm, tenue au bureau du secrétaire-trésorier, vendredi, le huitième jour de février 1924, à deux heures de l'après-midi, à laquelle sont présents M. le maire Jules Leblanc et les conseillers Louis Dupuis, Olivier Desrochers, Wilfrid Marion, Olivier Forest, Adrien Foucher et Donat Forest formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Ne faites pas CECI

Employez
L'HUILE LEONARD
POUR LES OREILLES.
Elle délivre de la surdité et des bruits de tête. Frottez simplement le derrière des oreilles avec cette huile et mettez-en dans les narines.
Des instructions spéciales fournies par un spécialiste sont données dans chaque paquet.
FAIT AU CANADA
Circularie explicative envoyée sur demande.
A. O. LEONARD, Inc.
79 FIFTH AVENUE, NEW YORK

Il est proposé par le conseiller Louis Dupuis, secondé par le conseiller Arthur Forest que les membres de ce conseil ont appris avec un vif regret le décès de M. Aristide Houle, frère de M. le chanoine A. O. Houle, curé de la Paroisse de Saint-Jacques et père de monsieur Alphonse Houle, vicaire et offert à Monsieur le chanoine et à Monsieur le vicaire ainsi qu'aux membres de la famille leurs sympathies les plus cordiales.

Adoptée.

Il est proposé par le conseiller Olivier Desrochers, secondé par le conseiller Donat Forest que copies des présentes soient transmises à la famille Houle et aux journaux pour publication.

Adoptée.

Jules Leblanc, maire.
J. O. E. Forest, sec.-trésorier.
Vraie copie:
J. O. E. Forest, sec.-trésorier.

A une session spéciale du conseil municipal du Village de Saint-Jacques, dans le Comté de Montcalm, tenue au bureau du secrétaire-trésorier vendredi le huitième jour de février, 1924 à deux heures de l'après-midi à laquelle sont présents monsieur le Maire J. W. Munn et MM. les conseillers Emeric Riopel, Alphonse Mireault, André Gaudreau, Henry Perreault, Joseph Dupuis et Cham Forest formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Adoptée.

Il est proposé par le conseiller Emeric Riopel, secondé par le conseiller Cham Forest, que les membres de ce conseil ont appris avec un vif regret le décès de monsieur Aristide Houle frère de monsieur le chanoine A. O. Houle, curé du Village de St-Jacques et père de monsieur Alphonse Houle, vicaire et offert à monsieur le chanoine et à monsieur le vicaire ainsi qu'aux membres de la famille leurs sympathies les plus cordiales.

Adoptée.

Il est proposé par le conseiller Henry Perreault, secondé par le conseiller Alphonse Mireault que copies des présentes soient transmises à la famille Houle et aux journaux pour publication.

Adoptée.

J. W. Munn, maire.
J. O. E. Forest, sec.-trésorier.
Vraie copie:
J. O. E. Forest, sec.-trésorier.

St-Michel des Saints

M. Léandre Ménard, ainsi que Mlle Bernardine Ménard, sont allés à Lachine à l'occasion de la prise d'habit de la fille Soeur Antoinette Ménard. Elle porte le nom de Révérende Soeur Marie - Gertrude de l'Eucharistie.

Feu Mme Joseph Desautels. Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Joseph Desautels, née Azilda Benoit, survenue aux Etats-Unis à l'âge de 65 ans.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Rawdon

Curé à Rawdon depuis 25 ans.

M. l'abbé R. Allard, vicaire à Rawdon un comité paroissial formé à cette fin, sont à préparer pour mai prochain, la célébration des noces d'argent pastorales du vénérable Jos. M. Landry, curé depuis 25 ans à St-Patrice de Rawdon.

M. le curé Landry est bien connu dans tout le diocèse et des régions voisines. Né à St-Ambroise de Kildare, il a fait ses études au Collège de Joliette, et quittait le vicariat de St-Jérôme, quand il fut nommé à Rawdon en 1899.

Ces fêtes promettent d'être un succès! Ce sont les vœux de tous!

Il nous fait plaisir d'apprendre que les demoiselles de la ville et de la campagne sont à organiser un "Euchre" pour le "lundi gras", le 3 mars prochain.

Bienvenue à tous les bons amis de Rawdon.

Mlle Martine Lalonde, gouvernante au presbytère de St-Viateur d'Anjou, avait le plaisir de recevoir la visite de sa vieille amie, Mlle Herminie Jobin, ces jours derniers.

St-Roch l'Achigan

Le 14 courant, eut lieu le mariage de Mlle Enédine Henri à Monsieur Albert Beaudry. Après leur mariage, les jeunes époux partirent en voyage de noces à Ottawa.

Le 14 février, avait aussi lieu le mariage de Mlle Léa Bélanger, à M. Joseph Latendresse du St-Esprit. Après leur mariage, les jeunes mariés partirent en voyage de noces. Nos vœux de bonheur accompagnent ces jeunes époux.

Lavaltrie

Mariages.

Le 6 février, M. Napoléon Boucher conduisait à l'autel Mlle Mathilde Harnois. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Deschênes, curé.

Le 13, M. le curé, bénissait l'union de M. Hector Lacombe, de cette paroisse à Mlle E. Rivest de St-Sulpice.

Le 8, décédait dans cette paroisse, après quelques jours de maladie, dame Narcisse Boisjoli, née Marie Goyette, à l'âge de 33 ans. Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale, le 11 du courant.

St-Paul

NAISSANCE.

A St-Paul de Joliette le 10 février 1924, l'épouse de M. Avila Malo, née Flore Lafortune, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Anna, Pauline, Gracia.

Parrain et marraine, M. Victor Lafortune, étudiant en loi de Montréal, et Mlle Marie-Anna Boisvert, de Joliette.

L'enfant a été tenu sur les fonts baptismaux par Mme William Lafortune, grand-mère de l'enfant.

St-Damien

Le 3 courant, est décédé M. Pierre Grenache, époux de feu Magnée Payette à l'âge de 89 ans. Le service eut lieu mardi le 5.

Les porteurs étaient MM. Georges Maxwell, Alfred Dugas, Narcisse Desrosiers et Charles Desrosiers. Le défunt laisse pour le pleurer son fils, M. Josaphat Grenache marchand de cette paroisse et dix petits enfants.

Nos sympathies.

Nous avons l'honneur de posséder au milieu de nous M. Henri Bélanger, séminariste du Grand Séminaire de Montréal, en vacances pour quelques jours chez ses parents.

M. et Mme Alcide Morin, ainsi que M. Jos. Morin et Mlle Bernadette Boucher étaient en promenade à Joliette vendredi dernier.

Mme Aldéric Boucher, a été aux Etats-Unis il y a une quinzaine visiter son père, M. Napoléon Boulduc, gravement malade.

St-Alexis

Après un absence de deux mois passé aux Etats-Unis, M. John Leroux et sa dame nous sont revenus en chantés de leur voyage. Ils ont visité leurs parents qui demeurent dans la ville de Fitchburg et ils ont profité de leur séjour là-bas pour visiter les villes suivantes: Boston, Winchendon, Bellow-Fall, Rutland, Clarendon, Rhode Island et ils ont trouvé toutes ces villes très intéressantes. Ils conseillent à leurs amis d'en faire autant les assurant qu'ils ne regretteront pas leur voyage.

Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Aux Mères de chez nous

IL Y A DES MERES COMME CI...

—La petite fille coupée en morceaux.

Je voyageais ces jours derniers en chemin de fer. Le trajet était long et fastidieux. Près de moi était assis une petite fillette d'environ huit ans. L'enfant baillait, se démenait. —Maman, donne-moi quelque chose à lire ?

La mère se délectait dans la lecture d'un journal populaire. Elle détacha un feuillet et le passa à l'enfant en désignant un article du doigt.

Je vis l'enfant parcourir le journal et regarder les gros titres. Tout cela ne disait rien.

—Maman, c'est ennuyeux toute cette politique, je ne vois rien pour moi....

—Là-haut, la porte donnait sur le balcon du second s'ouvrit et une jeune femme se pencha sur le trottoir. Puis d'un ton caressant, miel-leux, confit de tendresse :

—Viens vite, mon chéri. Viens mon joli petit cochon rose. Interdit, je m'arrêtai. Est-ce que les oreilles me tintent ? ... Ai-je bien compris ? ... Pas de doute ; l'invitation se renouvelait dans les mêmes termes flatteurs !

Le marmot, qui est fait sans doute à cette éphémère poétique, lève un instant la tête, mais ne bouge pas.

—Viens, chéri ; maman a quelque chose de bon à te donner. Dépêche-toi ; viens voir....

Le joli petit cochon rose qui a déjà été attrapé par de trompeuses promesses, se défie et reste figé sur le bord du trottoir. Il semble se dire dans son fort intérieur : "Je la connais celle-là !...."

Mais là-haut le ton s'élève, la voix devient rude, criarde :

—As-tu compris ? ... Maman man va te taper ! Vas-tu venir ?

Puis, changeant de ton, la voix se fait de nouveau caressante.

—Allons, mon chéri, fais plaisir à ta petite maman....

Je presse le pas pour ne pas céder à la démanigaison d'apostropher à son tour cette mère et de lui dire en face : "Madame, votre enfant mérite le fouet, mais moins bien moins que vous !"....

Et je vais mon chemin, le coeur serré.

Madame, votre enfant n'est pas une poupée inerte à laquelle on peut

le journal qui corrompt ou qui affole.

Dans les deux cas, c'est la même inconscience. Et, tandis que le train emportait la petite fille aux yeux d'azur, au front blanc, au visage d'ange qui, cette fois malheureusement, n'avait pas dit que le récit était ennuyeux, je songeais à la responsabilité de la presse.

Qui dira combien de femmes ont cessé de penser en mères, combien de fillettes ont commencé de penser en filles pour avoir lu un mauvais journal, certain prétendu bon roman ! —

H. Reverdy.

II—Vas-tu venir ? ... Ceci est absolument véridique ; c'est mon excuse auprès des lecteurs délaissés.

Un moutard de huit ans s'amuse à rouler sur le trottoir une voiturette de fantaisie qui fait un train d'enfer sur le béton sonore. Quelques pas plus loin, derrière les barreaux d'un escalier, le fils de la voisine suit le manège avec des yeux d'envie.

Là-haut, la porte donnait sur le balcon du second s'ouvrit et une jeune femme se pencha sur le trottoir. Puis d'un ton caressant, miel-leux, confit de tendresse :

—Viens vite, mon chéri. Viens mon joli petit cochon rose.

Interdit, je m'arrêtai. Est-ce que les oreilles me tintent ? ... Ai-je bien compris ? ... Pas de doute ; l'invitation se renouvelait dans les mêmes termes flatteurs !

Le marmot, qui est fait sans doute à cette éphémère poétique, lève un instant la tête, mais ne bouge pas.

—Viens, chéri ; maman a quelque chose de bon à te donner. Dépêche-toi ; viens voir....

Le joli petit cochon rose qui a déjà été attrapé par de trompeuses promesses, se défie et reste figé sur le bord du trottoir. Il semble se dire dans son fort intérieur : "Je la connais celle-là !...."

Mais là-haut le ton s'élève, la voix devient rude, criarde :

—As-tu compris ? ... Maman man va te taper ! Vas-tu venir ?

Puis, changeant de ton, la voix se fait de nouveau caressante.

—Allons, mon chéri, fais plaisir à ta petite maman....

Je presse le pas pour ne pas céder à la démanigaison d'apostropher à son tour cette mère et de lui dire en face : "Madame, votre enfant mérite le fouet, mais moins bien moins que vous !"....

Et je vais mon chemin, le coeur serré.

Madame, votre enfant n'est pas une poupée inerte à laquelle on peut

prodiguer impunément des noms ridicules et bêtes. Les épithètes que vous employez aujourd'hui en signe de tendresse idiote, votre fils plus tard vous les rendra avec brutalité. Vous êtes vulgaires dans votre langage, il sera dans le sien. Pourrez-vous vous en plaindre ?

Aujourd'hui, vous trompez votre enfant ; vous abusez de sa naïve confiance ; demain l'enfant mentira à son tour, et vous fermera son coeur. Vous n'êtes pas digne de ses confidences parce que vous n'avez pas mérité son respect.

Aujourd'hui, vous inondez votre fils de supplications, de reproches et de menaces sans effet ; demain le jeune homme écouterait et fera à sa tête, jusqu'à ce qu'il vous impose silence d'un ton brutal.

Madame, élever un enfant, c'est d'abord le respecter ; c'est, par une parole douce mais sans mollesse, imposer l'obéissance. Vous me semblez l'ignorer lamentablement. Je le regrette pour votre fils. Il agira à sa guise et vous n'aurez qu'à pleurer sur des ruines accumulées par votre mollesse et votre vulgarité.—Bulletin de Vileysfield.

IL Y A DES MERES COMME CA

I—Comme les mouches. Petit Louis se promenait un soir avec sa maman dans la rue. Tout à coup il s'arrêta brusquement.

—Oh regarde maman dit-il en montrant une grosse lampe électrique. Que de mouches ! Pourquoi viennent-elles tourner autour de la lampe ? Est-ce pour se chauffer, ou pour s'éclairer ?

—C'est pour se tuer, mon enfant ! —Pour se tuer ?

—Oui, mon enfant. Vois comme elles sont agitées ! Les unes volent jusqu'à épuisement ; d'autres s'assomment contre le globe de la lampe ; d'autres pénètrent à l'intérieur et se brûlent. Demain matin, tu regarderas au-dessous des lampes : des milliers de cadavres couvriront le sol !

—Qu'est-ce qui les pousse à se tuer ?

La lumière très vive excite fortement leurs sens. Comme elles n'ont pas la liberté, elles ne résistent pas. —Elles sont bien malheureuses.

—Mon enfant, quand tu seras plus grand, tu rencontreras, toi aussi des objets qui exciteront violemment tes sens ; grâce à ta liberté, tu pourras résister ; si tu es lâche, tu seras entraîné. Si tu veux être fort plus tard, habitue-toi maintenant à sacrifier les plaisirs et à fuir les dangers ; n'imite pas ces mouches !

Cependant Louis regardait toujours la lampe.

—Pauvres mouches ! dit-il, en reprenant sa marche.

A l'angle de la rue suivante, plusieurs centaines de personnes attendaient devant une immense porte couverte d'affiches et de photographies. Hommes, femmes, enfants, trépanaient d'impatience. La porte s'ouvrit : ce fut une ruée vers les meilleures places.

Mais où s'engouffrait cette foule ?

Ce fut la question que posa Louis à sa mère.

—Où vont-ils, maman ?

—A l'intérieur, il y a un théâtre et une salle de vues animées. Cette foule va passer là une partie de la nuit, se fatiguer les yeux, s'empoisonner les poumons, s'épuiser les nerfs, voir ou entendre des sottises et souvent des obscénités. Ces autres sont comme la lampe de tout à l'heure : par les plaisirs grossiers, brillants, ils attirent comme la lumière attire les mouches.

—Mais, maman, est-ce que ces gens ne sont pas libres ? est-ce qu'ils ne pourraient pas résister ?

—Oui, mon enfant, ils sont libres ; mais ils ont tellement laissé leur volonté faiblir qu'elle manque d'énergie. Le plaisir a étouffé la conscience....

—Est-ce qu'on laisse rentrer les enfants ?

—Hélas ! tu en vois quelques-uns accompagnés de leurs parents. D'autres, qui sont seuls, y vont sans permission, en cachette, dépenser de

LUI A EVITE UNE OPERATION

Conviction de Mme. Tracey de l'Ontario, au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Knightsington, Ontario.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham au retour de l'époque du retour de l'âge, pour les maladies auxquelles la femme est alors exposée. Je n'étais pas bien depuis un an et incapable de faire mon travail. Une amie qui avait pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me le recommanda, et je crois que son emploi m'a évité une opération. Je le recommande fortement à toutes les femmes qui souffrent comme moi, et je consens à ce que vous utilisiez mon témoignage."—Mme. Daniel J. Tracey, Knightsington, Ontario.

Certaines maladies féminines peuvent, si elles sont négligées, nécessiter l'opération. Mais les maladies les plus ordinaires ne sont pas des cas de chirurgie, ni ne sont causées par des déplacements graves, tumeurs, etc., bien que les symptômes soient les mêmes.

Dès les premiers symptômes d'indisposition, prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham afin de vous débarrasser du malaise présent et éviter des maladies plus graves.

l'argent qu'ils ont volé. Tous y perdront le goût du sérieux, du travail, beaucoup y laisseront leur innocence.

Louis ne comprenait pas bien ; il regardait sa mère avec de grands yeux.

—Mais alors ces maisons sont aussi dangereuses pour les enfants que les grosses lampes pour les mouches ?

—Mille fois plus dangereuses, mon Louis. Et si les anges pouvaient pleurer, ils pleureraient en voyant les enfants y entrer !

—Maman, je n'y entrerais jamais !

Bull Parois.

II—Pourquoi donc, maman ? ... Dans une famille, raconte le Père Louis-Joseph, o. f. m., une enfant aux beaux grands yeux noirs, aux cheveux frisés, emportée par la fougue de ses sept ans, n'écouait guère les recommandations de sa maman.

—Tu vas être punie ce soir, Thérèse.

—Mais pourquoi donc, maman ? ...

—Parce que tu n'as pas été obéissante.

—Pourquoi que tu me bats toujours comme ça ? Tu ne m'aimes pas, puisque tu veux toujours me faire pleurer.

—Au contraire, ma petite fille, c'est parce que je t'aime beaucoup. Si je te laissais faire, tu ne m'écouterais plus jamais, tu deviendrais méchante, tu n'aimerais pas le bon Dieu, tu commettras de gros péchés et un jour tu iras en Enfer. En te corrigeant, je t'aide à devenir bonne petite fille, bien sage, bien obéissante, bien pieuse, et ainsi quand je t'ai corrigée, le petit Jésus est content de moi.

Quelques jours plus tard, Thérèse avait encore été maussade, plusieurs fois la mère avait dû la corriger et assez sévèrement. Le soir venu, après sa prière, faite pieusement, aux genoux de sa mère, les mains jointes, les yeux baissés, l'enfant avec sa candide figure de poupée

demanda pardon à sa mère après avoir demandé pardon à Jésus, puis dit candidement :

—Petit Jésus doit être content de moi, maman ! —Pourquoi ?

—Parce que tu m'as corrigée, pour que je t'aime toujours et que je ne devienne pas méchante.

L'enfant avait compris, aussi la mère heureuse au fond de son coeur prit l'enfant dans ses bras et l'embrassa bien fort.

Conclusion générale à tirer. Si vous le voulez bien, bonnes mères de chez nous, soyez pas des mères comme ci ; mais des vraies mères comme ça....

"Messenger" X...

Lettre de Chine

DEUX BAPTEMES SANS EAU.

C'est pourtant bien la pure vérité. Puis ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'ils furent conférés pas même sous condition. Et malgré tout, ils sont parfaitement valides et licites.

Déjà, je vois plusieurs moralistes ouvrir de grands yeux et prêts à me mitrailler avec des points d'interrogation, accompagnés d'une escorte "d'atque et d'ergo".

Pourrais-je déjà les rassurer un peu, en disant que le ministre de ces deux baptêmes, n'a pas été le premier venu, mais Sa Grandeur Mgr Adéodat Wittner elle-même, assistée de plusieurs vieux missionnaires experts dans l'administration du sacrement de baptême.

Pensez donc, chers lecteurs, que même l'un des nouveaux baptisés, était un savant professeur de Théologie, ayant au moins une vingtaine d'années d'expérience, et pourtant il n'a nullement songé à protester.

Je pourrais augmenter davantage votre trouble, en ajoutant que les néophytes étaient nés, l'un après 50 ans et l'autre 28 ans d'existence.

En voilà une bonne par exemple ! Cela "bat bien quatre as" ! Ah ! vous n'y tenez plus, je suppose ?

Rien n'empêche que je ne blague pas et que la validité de ces "deux baptêmes... sans eau" a été reconnue unanimement.

Même deux immenses certificats couverts de gros caractères chinois, venant du Gouvernement de Pékin, en ont attesté la licéité.

Allons, c'est assez longtemps faire le malin. Expliquons-nous amicalement.

Afin d'obtenir un passe-port permettant aux Missionnaires de circuler paisiblement en Chine, pour y exercer le saint ministère, c'est la coutume pour tout nouveau venu, de prendre un nom chinois.

Par conséquent pour ce baptême, ce n'est pas nécessaire de venir de recevoir le soufflé de la vie, ni d'employer d'eau. Vous avez peut-être hâte maintenant de savoir quel beau nom, on a bien pu me donner ?

On a cherché à conserver une partie de mon ancien nom de Léon, en m'appelant : "Yo chen fo", c'est-à-dire : "le Père spirituel Yo".

Conformément encore au usage du pays, on m'a assigné un nom lit-

éraire : "Ouen te" signifiant : "science et vertu."

Il ne faut pas en être trop scandalisés, car pour les Chinois, c'est toujours un peu permis de blaguer !

D'ailleurs je n'en demeure pas moins "le fils à maman", et le même "corbeau" qu'auparavant.

Quant à mon co-baptisé, le R. P. Marie-Anselme Fisher, mon compagnon de voyage, il a hérité des titres de son ancien élève, notre défunt Pierre-Baptiste, décédé en Chine. Il se nomme maintenant : "Fei chen fou", à savoir : "le Père Spirituel Fei," et a comme petit nom charmant : "tch'eng tchang", c'est-à-dire : "qui accomplit bien une composition littéraire."

Père Léon Robillard, o. f. m., Miss-Apost. Mission Catholique, Chefou, Chantong, Chine.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS. En vigueur depuis le 30 septembre 1923.

Le Canadien National annonce le changement d'heures pour les trains voyageurs, le et à partir du 30 septembre 1923. Leur départ ou leur arrivée se feront comme suit :

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Québec et des stations intermédiaires.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

8.00 A. M. Excepté le dimanche, pour Montréal et les stations intermédiaires.

6.45 A. M. Lundi, mercredi et vendredi, pour Hawkesbury.

10.55 A. M. Excepté le dimanche pour Québec et les stations intermédiaires.

12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVÉE A JOLIETTE

7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Rivière à Pierre Jct. de Hervey Jct. et des stations intermédiaires.

3.50 P. M. Mardi, jeudi et samedi, de Hawkesbury et des stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche de Montréal et des stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT.

Départ de Montréal à 9.30 heures A. M.

Arrive à Joliette à 10.45 A. M. et les stations intermédiaires.

Départ de Joliette à 7.15 heures P. M.

Arrive à Montréal à 8.40 heures P. M.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent des billets le plus rapproché. Canadien National.

PACIFIQUE CANADIEN

DEPARTS DE JOLIETTE.

Pour Montréal, gare Viger : — (b) 7.00 A. M., 8.15 A. M., 3.40 P. M. et (c) 7.30 P. M.

Pour Montréal, gare Windsor : (c) 3.55 P. M. et (b) 4.25 P. M.

Pour Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec : — (a) 10.15 a. m.

Pour Berthier, Trois-Rivières, Grand'Mère et Québec — (b) 11.05 a. m. : (c) 3.55, p. m. et (b) 6.05, p. m.

Pour Berthier : — (b) 9.35 A. M. Pour Lanoraie : — (c) 5.10 P. M.

Pour St-Gabriel : — (a) 11.45 A. M. et (b) 7.07 P. M.

(a) journallement (b) dim. excepté—(c) dim. seulement.

J. E. POIRIER, agent.

12.20 P. M. Excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

5.35 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVÉE A JOLIETTE

7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVÉE A JOLIETTE

7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

ARRIVÉE A JOLIETTE

7.55 A. M. Tous les jours excepté le dimanche de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

10.55 A. M. Tous les jours de Montréal et des stations intermédiaires.

12.20 P. M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Hervey Jct. Rivière à Pierre Jct. et les stations intermédiaires. Il fait connection trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis pour les endroits au Nord de la Tuque.

6.55 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.42 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires.

"PURITAS"

Pour faire les plus beaux gâteaux étagés, servez-vous de la

POUDRE À PÂTE "PURITAS"

Faite à base de phosphate pur et absolument libre d'alun. La Poudre-à-Pâte Puritas est une des quatre seules — qui ont été approuvées par le département de la Santé Publique, et la seule du genre fabriquée dans la Province de Québec.

Employez une cuillerée rase seulement de la Poudre-à-Pâte Puritas quand on indique simplement une cuillerée. Cette poudre est très économique. Fabriquée à Québec même la Poudre-à-Pâte Puritas égale les meilleures marques importées.

Demandez la Poudre-à-Pâte Puritas — et aussi les autres produits Puritas — Lesuive — Gelée de table, etc., etc. Tous sont de qualité supérieure.

Coupons pour primes utiles avec chaque paquet Puritas Limitée Québec 1-224

Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le coeur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les

PILULES ROUGES

peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les PILULES ROUGES pour leur assurer une bonne formation. Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de maladies intérieures, de métrites, d'anémie, etc., trouveront la guérison en employant les PILULES ROUGES.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux PILULES ROUGES pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

PILULES ROUGES
MARQUE DE FABRIQUE
POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES
PRIX 50 CENTINS LA BOÎTE
MANUFACTURÉES POUR LA
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LIMITEE
MONTREAL-CANADA, BOSTON-MASS.
Fac-similé de la boîte des Pilules Rouges

Reconnu le Meilleur depuis 1857

L'enfant devient joufflu

Gratis—Livres des Bébés. Demandez à la Borden Co. Limited, Montréal, deux Livres du Bien-Etre du Bébé.

Painkiller EN HIVER

ARRETE LE FRISSON CASSE LES RHUMES ET AINSI EMPÊCHE LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE

LE PERRI DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

"Joliette" dans la Ligue Provinciale

Le circuit comprendra Joliette, St-Jérôme, St-Laurent, El Pietto, Verdun et St-Henri.

Première partie le 27 avril sur le terrain du Verdun entre Joliette et St-Henri.

A une assemblée tenue au St-Lawrence Hall, lundi soir le 11 février, des engagements ont été pratiquement contractés qui scellent l'entrée de Joliette dans La Ligue Provinciale, en même temps que les clubs St-Jérôme, St-Laurent, El Pietto, Verdun et St-Henri.

Ceci termine une série de démarches qui ont été faites depuis deux mois et menaçaient continuellement de devenir infructueuses.

La direction du club Joliette, toujours parfaitement consciente, que ses partisans entretenaient envers la Ligue Provinciale et son président M. Gaston Nolet, une rancune pas très chrétienne, mais entièrement justifiée par les injustices de l'automne dernier, la direction, disons-nous a conservé longtemps l'espoir de ne plus avoir de relation avec ce monsieur, mais la perspective d'une saison brillante avec des clubs solides et bien balancés a compté plus que ces rancunes et cet orgueil pourtant légitime. Dans les arrangements préliminaires, Joliette pouvait compter sur la coopération complète du St-Laurent et du Guybourg et la forte sympathie du El Pietto, mais il lui restait à trouver deux bons clubs pouvant fournir de bonnes équipes et une garantie financière suffisante; d'autre part, La Ligue Provinciale comptait absolument sur l'adhésion de St-Jérôme, St-Henri, Verdun, Métropole et Pointe St-Charles avec des applications de Hull, Valleyfield et Drummondville et la possibilité de décrocher le club El Pietto.

Il se formait donc de la part et d'autre deux ligues qui auraient eu chacune leur faiblesse et la lutte formidable qui s'engageait entre les deux pour l'assistance et les joueurs laissait entrevoir une saison de maigre intérêt et dispendieuse sans grande compensation dans les recettes.

M. Beauchesne, du club El Pietto, au courant de la situation dans les deux camps entreprit donc de casser la glace et vint à Joliette exposer la situation clairement au Dr Gauthier.

La pilule était amère mais le docteur est habitué à prescrire en vue du résultat et la prescription fut signée.

En sport et homme d'affaires, M. Jos. Frenette endossa l'idée de négliger les considérations personnelles pour l'intérêt du jeu et le bien de la cause.

Une des conditions de la fusion était que le club Pointe St-Charles réunit son équipe avec celle du Verdun pour jouer sous le nom de Verdun et que le club Métropole se réunisse avec le St-Henri pour jouer sous le nom de St-Henri; les joueurs relâchés par ces deux équipes servaient à faire des clubs bien balancés avec les quatre autres.

Dans la cédule qui a été tracée et dont les grandes lignes ont été adoptées séance tenante la saison s'ouvre le 27 avril au terrain du Verdun entre les clubs Joliette et St-Henri. Joliette fait deux visites à St-Jérôme, deux à St-Laurent et reçoit la visite de St-Jérôme et St-Laurent deux fois. Il y aura aussi une joute avec le Verdun, une avec El Pietto et une avec St-Henri au Parc Rhéaume dans le cours de la saison, et le Parc Joliette verra trois exhibitions avec le El Pietto, trois avec Verdun et trois avec St-Henri. Ce qui fait pour le club Joliette treize joutes au Parc Joliette et sept à l'étranger.

Il n'y aura pas de clubs visiteurs et receveurs cette année car chaque équipe joue avec l'autre sur son terrain à une ou deux occasions et le championnat se décidera entre les champions de la première et de la deuxième série.

DEUX PARTIES DE GOURET

Séminaire vs Berthier. --- Joliette vs Crabtree Mills.

Dimanche le 17, l'équipe du "Berthier" rendait visite aux collègues. La victoire comme toujours resta aux mains de la vaillante équipe du Séminaire. Ecrasement général pour les messieurs de "Berthier" car ils furent battus au score de 15 à 2.

Le héros de la partie fut encore U. Pagé, ce gaillard n'a que 8 points à son crédit. Il ne faut pourtant pas oublier Lamarre et Lefebvre et Laporte. Enfin inutile de présenter des félicitations en particulier à chaque joueur, car toute l'équipe a bien jouée. Nous donnons

la composition des équipes avec le résultat de chaque période.

Berthier vs Séminaire.
Robillard A. buts. Thivierge E.
Robillard H. defs. Pagé U.
Lavallée D. defs. Lamarre A.
Dubé L. avant. Lefebvre H.
Lavallée H. avant. Comtois L.
Dubé A. avant. Laporte Ls
Bernier sub. Dubeau G.
Caillé sub. Barrette G.
Le période 1.55 à 2.15 heures.

Séminaire.
Pagé U. — 2.05 hrs.
Pagé U. — 2.07 hrs.
Lefebvre H. — 2.10 hrs.
2e période 2.25 à 2.45 heures.

Séminaire.
Lamarre A. — 2.26 hrs.
Pagé U. — 2.29 hrs.
Berthier.
Robillard H. — 2.36 hrs.
Lavallée D. — 2.37 hrs.

Séminaire.
Lefebvre H. 2.39 hrs.
Pagé U. — 2.42 hrs.
Laporte L.-P. — 2.44 hrs.
3e période 3.00 à 3.20 heures.

Séminaire.
Lamarre A. — 3.02 hrs.
Lamarre A. — 3.05 hrs.
Pagé U. — 3.10 hrs.
Lamarre A. — 3.13 1/4 hrs.
Pagé U. — 3.16 hrs.
Pagé U. — 3.18 1/2 hrs.

Punitions.
Comtois 2 min. Dubé 1 min.
Lefebvre H. 1 min.
Pagé U. 1 min.
Robillard N. 5 min.
Lavallée 2 fois 2 min.

Si nous avons un résultat si détaillé de la partie, c'est grâce au dévouement du chronométriste officiel M. Clovis Marion. Nous tenons à l'en remercier et à l'en féliciter. Nos félicitations aussi au R. P. Jean

CHAPEAUX de feutre, très belle qualité, nuances nouvelles... \$3.50
CHAPEAU NATIONAL, la plus belle valeur de chapeau Canadien... \$4.50
CHAPEAU "KING", importation Anglaise... \$5.50
Le "BORSALINO" le meilleur chapeau du monde, garanti, de couleur et à l'épreuve de l'eau... \$7.50



Seul Agent à Joliette.
J. Claude Barrette
34 RUE NOTRE-DAME.

Perreault qui arbitre à la satisfaction de tous.

Dimanche le 24, la fameuse équipe du Shawinigan doit venir nous visiter. L'équipe du Séminaire de son côté se prépare en conséquence. Venez en foule, car cette partie promet d'être très intéressante.

Sur la Patinoire Saint-Viateur nos amateurs de l'équipe Joliette rencontraient, dimanche dernier, les joueurs de Crabtree Mills. La partie fut très intéressante tous nos joueurs se sont distingués par leur savoir-faire et ont fait honneur aux nombreux Joliettains qui sont venus les encourager par leur présence.

Le Président du Joliette, M. Fleuri Masse qui n'était pas sans appréhender les joueurs adversaires parce qu'il connaissait leur habileté sur le patin, avait quand même raison de dire à ses hommes: Nous serons vainqueurs! En effet! les bons services de notre gardien de but M. Larin, la bonne besogne des Messieurs Gosselin, Sauvageau, P.-F. Bacon, W. Payette, Lefebvre, Boucher et l'agilité de maître Bissonnette nous accordaient un résultat de 3 à 1 en notre faveur.

Malgré leur défaite, les joueurs de Crabtree Mills n'ont pas manqué de nous intéresser, ceux qui ont assisté à la partie rennaîtront leur habileté en lisant les noms des joueurs: A. Crabtree, D. Grant, L. Raper, A. Lépine, L. Charrette, O. Venne, A. Côté, W. Francoeur et R. Pouliot. Ces Messieurs ne voudront certainement pas laisser clore la saison du patin sans revenir prendre leur revanche.

Nos félicitations à monsieur l'avocat L. Dugas qui fut l'arbitre de cette belle partie. Il a contribué dans une large mesure à la rendre intéressante en ramenant à de meilleurs sentiments ceux qui auraient été trop durs, et cela en leur faisant passer quelques instants sur la bande.

Bravo les gars donnez nous encore de belles parties de gouret. La présence de nombreux spectateurs vous dit que nous aimons, à Joliette, à encourager les sports d'hiver et d'été qui nous procurent d'agréables délassements.

Hip... Hip... Hip... hourra!... pour l'équipe Joliette!

Faites cesser le rhume de bébé en le frictionnant avec Vicks

"C'EST UN REMEDE MERVEILLEUX," DIT UNE MERE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Soignez une fois un rhume avec Vicks VapoRub et, ainsi que dans le cas rapporté ci-dessous, vous adopterez ce procédé de traitement externe contre toutes les affections résultant du froid qui surviendront dans la famille.

Quand les petits entrent mouillés et reniflants, appliquez-leur simplement Vicks sur la gorge et la poitrine avec une flanelle. Répétez au coucher.

Vicks agit comme liniment ou comme emplâtre. De plus, les ingrédients qui le composent, évaporés par la chaleur du corps, sont inhalés pendant toute la durée de la nuit.

L'enfant est généralement mieux le lendemain matin et les désagréables effets consécutifs au dosage interne lui sont ainsi épargnés. Bien-faisant aussi, naturellement pour les adultes.

Mme Emanuel Albert, de la rue Ramsay, Campbellton, Nouveau-Brunswick, écrit: "Vicks Vapo Rub est un remède merveilleux. Mes enfants étaient tous malades du rhume; je leur frictionnai la poitrine avec Vicks et obtins toujours les meilleurs résultats. Mon bébé de deux mois était très malade d'un rhume de poitrine et je craignais qu'il ne contractât l'inflammation de poumons, tant il toussait. Je lui appliquai Vicks qui le soulagea. Je ne saurais faire trop d'éloges de Vicks."

A toutes les pharmacies, 50c le pot. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vick Chemical Co., 334 rue St-Paul ouest, Montréal, P.Q. Bien que Vicks soit un article nouveau, au Canada, la vente en est remarquable aux Etats-Unis. Plus de 17 millions de pots en usage annuellement.

En Ville

—On annonce le mariage de Mlle Albertine Robert de Montréal à M. Almazor Desmarais de Central Falls, R. I. qui aura lieu le 27 février prochain à 7.30 heures a.m. en l'église St-Clément de Viauville.

—Pour arrêter un rhume. Pour arrêter ou soigner un rhume, il est nécessaire de changer les conditions qui l'ont causé. Il est presque impossible qu'un rhume se développe si l'acte de digestion continue à être normal et si les fonctions de formation et de purification du sang se produisent normalement. Mais c'est dans l'ordre de la Nature qu'à cette époque de l'année les organes du corps montrent une tendance à des irrégularités et à un ralentissement général, la digestion devient paresseuse, les matières inutiles et nuisibles ne sont pas éliminées complètement et s'accumulent dans le système, produisant des poisons et des germes et affaiblissant le sang. Le système perd sa force de résistance et le champ est libre pour le rhume. Pour prévoir ou arrêter un rhume, nous devons voir si nos organes de digestion fonctionnent comme il faut que les évacuations soient régulières et complètes et que notre sang soit gardé dans une pure et saine condition. Ces résultats peuvent être amenés par un simple remède de famille, le Novoro du Dr Pierre. Par le fait, cette préparation végétale a acquis une réputation universelle pour soigner et prévenir les rhumes. On ne peut pas se le procurer chez les pharmaciens, seulement des agents spéciaux peuvent la fournir. Pour renseignements, écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livrés exempts de droits au Canada.

PERDUE sur l'une des rues suivantes: St-Arnoine, Montcalm coin Lanaudière et St-Charles, une sacoche en cuir gris, contenant \$5.00 en billets et \$1.00 en monnaies, plus quelques menus objets. Prière de la rapporter à nos Bureaux.

—A LOUER. Un magasin épicerie, établis depuis 25 ans, place centrale, commerce actif, coins De Lanaudière et St-Barthélemy. Ainsi qu'un entrepôt où une compagnie a stabilité son commerce depuis 15 ans. S'adresser à T. Lemay, Peintre Général, 69 De Lanaudière.

Bureaux modernes à louer dans le bloc de L. STEINBERG, divisés au goût du locataire. Prix raisonnable. S'adresser au Magasin L. Steinberg, Place Lavaltrie, Joliette.
24 jan. j.n.o.

—A VENDRE. 3 maisons sur la rue St-Charles Borromée situées dans les limites de la ville. S'adresser à notre Lavallée, Joliette ou à M. Albert Pauzé, New-Glasgow. 24jan. 4fs

—A LOUER: Le magnifique logement occupé par M. J. A. Contant, professeur de musique, au No 19 Place Bourget. S'adresser à I. L. Z. Magnan, épicier en gros, Place Bourget, Joliette.

—M. Nazaire Martel, est heureux d'informer le public qu'il vient de faire l'acquisition du bureau d'affaires de M. J. P. Forest, courtier de Joliette. Il continuera ses affaires à son bureau régulier, au No 6 rue Manseau, Joliette. Une visite est sollicitée.

—SERVANTE demandée, Pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à M. Lazare Steinberg, marchand. 24jan. j.n.o.

—Vous trouverez la culture plus payante, la ferme plus attrayante. Plus besoin de porter votre eau, de scier votre bois et de tourner votre séparateur à la main. L'Appareil Lumière, Eau et Force Caron, en faisant pour vous tout cela et en vous éclairant à l'électricité par surcroît, vous épargnera fatigue, temps, argent. — Médaille d'or à l'exposition provinciale de Québec. — Se paie par petits versements mensuels si on le désire. — Description illustrée et tous renseignements sur demande. — CARON & FRERES (Inc.) 233, rue Bleury, Montréal.

Vie Paroissiale

Baptêmes.
Le 13, fut baptisé Joseph, Stanislas, enfant de M. Peter Crupinich et Anna Batdachery. Parrain et marraine M. Jos. Albéric Cormier et Marie-Anne Goulet son épouse.

Le 17, fut baptisée Marie, Rosalba, Jeanne d'Arc, fille de M. Lucien Gagnon et Marie Perreault. Parrain et marraine M. Joseph Perreault et Rosalba Massicotte, son épouse.

Sépulture.
Le 17, décédait en cette ville Mlle Marie Astphan, âgée de 11 ans et 6 mois. Elle était la fille de M. S. Astphan, manufacturier et de Sophie Tabah. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale, le 18, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le chanoine A. Piette curé, assisté de MM. Ducharme, Allard comme diacre et sous-diacre.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sympathies.

AVIS
A l'avenir je m'occuperai de règlement de faillites qui me seront confiés. Avant tout je m'efforcerai de faire venir à une entente les créanciers et les débiteurs avant la faillite, afin d'épargner des frais énormes aux intéressés. Venez me voir avant de faire cession de vos biens.
A. A. BOUCHER
NO 6 NOTRE-DAME.

Promotions
D'importants changements viennent d'être annoncés dans le département du trafic des Passagers, services maritimes du Pacifique Canadien. M. E. J. Parker, agent général à Montréal et bien connu dans les cercles maritimes de la métropole, est transféré à Toronto dans les mêmes fonctions; il sera remplacé par M. D. R. Kennedy, agent des services maritimes à Buffalo. M. H. P. Beaumont, qui était à Toronto, est rappelé à Montréal comme assistant de l'agent-général des Passagers, tandis que M. R. H. Mathewson, depuis quelques années au bureau de Chicago, remplacera M. Kennedy à Buffalo.

Deux autres fonctionnaires de la Compagnie sont promus à des postes importants en Orient; M. E. F. L. Sturdee, agent-général du Pacifique Canadien à Seattle, devient agent-général des Passagers pour l'Orient, et M. Edward Stone, de bureau-chef à Montréal, est envoyé à Shanghai, Chine, comme agent-général à cet endroit. M. Stone a déjà représenté le Pacifique Canadien à Yokohama et par conséquent a déjà pu acquérir de précieuses connaissances sur l'Orient, où le Pacifique Canadien possède des intérêts considérables.

M. J. E. Parker est au service du Pacifique Canadien depuis 1910; M. D. R. Kennedy, depuis 1904; M. Harry Beaumont depuis l'absorption de la Ligne Allan par le C. P. R.; M. R. H. Mathewson, depuis 1893 et M. E. F. L. Sturdee, depuis 1913.

Ces divers changements et promotions faits dans le but d'améliorer encore si possible, l'efficacité du département des Passagers des services maritimes du Pacifique Canadien, sont fort bien vus dans tous les milieux et promettent de donner les meilleurs résultats.

DÉCISION
Le Bulletin 360 du Département de la Santé Publique fait connaître le résultat de l'analyse de 150 différentes sortes de Poudre à Pâte fabriquées au Canada.

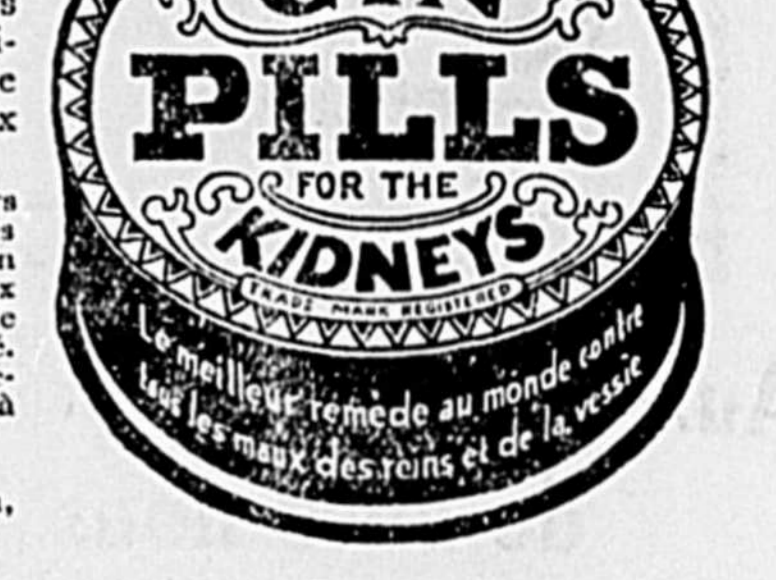
Sur les 150, quatre seulement furent trouvées absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur, et ne contenant pas d'alun.

Une seule de ces poudres — La Poudre "Puritas" est fabriquée dans la Province de Québec.

La Compagnie Puritas Limitée, de Québec a raison d'être fière de ce témoignage qui ajoute à la va-

Pourquoi vous avez le rhumatisme

Le rhumatisme est dû dans une large mesure à l'affaiblissement et au dérangement des reins. Quand les reins ne parviennent pas à accomplir normalement leurs fonctions qui consistent à éliminer de la circulation du sang les substances empoisonnées, l'acide urique s'y accumule et le rhumatisme, le lumbago, le sciatic et autres maux sérieux s'ensuivent.



Si vous souffrez de maux de tête, de douleurs dans le dos, d'attaques de vertige, de taches noires flottant devant vos yeux, de rétention d'urine ou de brisement en urinant, courez aux Gin Pills le soin de régulariser vos reins et de vous rendre la joie vive d'une bonne santé. Quelques doses vous procureront du soulagement, quelques boîtes vous remettront tout à fait bien.

50 cents la boîte chez votre pharmacien. National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Ontario. Les Gin Pills aux Etats-Unis sont les mêmes que les Gin Pills aux Canada.

leur du "Grand Prix" remporté sur tous leurs concurrents, lors de la dernière Exposition Provinciale à Québec.

Les Produits Puritas sont maintenant en vente dans notre ville.

Le rapatriement des C.-Français

M. J. E. Laforce, agent général de la colonisation et du développement du Chemin de fer national du Canada dans la Nouvelle-Angleterre a déclaré, lors d'une récente visite à Montréal, que le mouvement de retour que l'on remarque parmi les Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis va s'accroissant et sera probablement fort important cette année.

Depuis décembre 1923, dit M. Laforce, le Chemin de fer national du Canada a ramené en Canada au moins 100 familles par semaine. La plupart venaient du Massachusetts. Elles se sont dirigées sur différents points de la province de Québec.

En passant M. Laforce a loué le travail accompli aux Etats-Unis par M. Arthur Lemont et Carolus Laurier, les représentants du gouvernement canadien.

Après quelques heures passées à Montréal, M. Laforce est retourné à Boston, où il a son bureau, pour continuer le travail de rapatriement qu'il poursuit avec tant de succès.

AVIS
Sachez que c'est au No 6 rue Notre-Dame que vous aurez tous les renseignements désirés pour l'achat, et la vente de propriétés dans la ville de Joliette et ses environs.

10 terres de différents prix à vendre.
3 beurreries.
75 propriétés en ville.
2 boulangeries.
150 lots à bâtir.
5 différents genres de Commerces.

1 boutique de forge.
1 moulin à farine, etc., etc.
Quelques-unes de ces propriétés peuvent être échangées.

Avis aux intéressés.
ADRESSEZ-VOUS A
A. A. BOUCHER
Courtier en immeubles et assurances de toutes sortes.

Le pionnier du progrès

Il y a actuellement trente-deux ans que le Thé renommé "SALADA" fut introduit sur le marché dans un paquetage en métal. "SALADA" fut le pionnier au Canada des paquetages métalliques. La saveur et la pureté du Thé "SALADA" gagnèrent immédiatement une grande popularité, qui s'accroît de jour en jour. Il a toujours été un peu différent des autres thé ordinaires et aussi un peu meilleur.

Echange de bons propos

M. MacDonald, dit le "Canada" a écrit à M. Poincaré une lettre personnelle dans laquelle il lui dit qu'il s'appliquera à régler les problèmes réciproques et à surmonter les divergences pour arriver aux solutions nécessaires.

Dans sa réponse, M. Poincaré affirme le désir de collaboration et d'entente de la France; il propose en outre à l'Angleterre que le Conseil des ambassadeurs examine la question d'ordre et de sécurité dans le Palatinat, ainsi que la Belgique l'a accepté en principe.

PROVINCE de Québec, District de Joliette, Dans la Cour Supérieure, Dame Philomène Millet, du village de St-Jacques, dans le district de Joliette, épouse commune en biens de Maxime Racette, commecant, du dit village de St-Jacques, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse vs le dit Maxime Racette, défendeur.

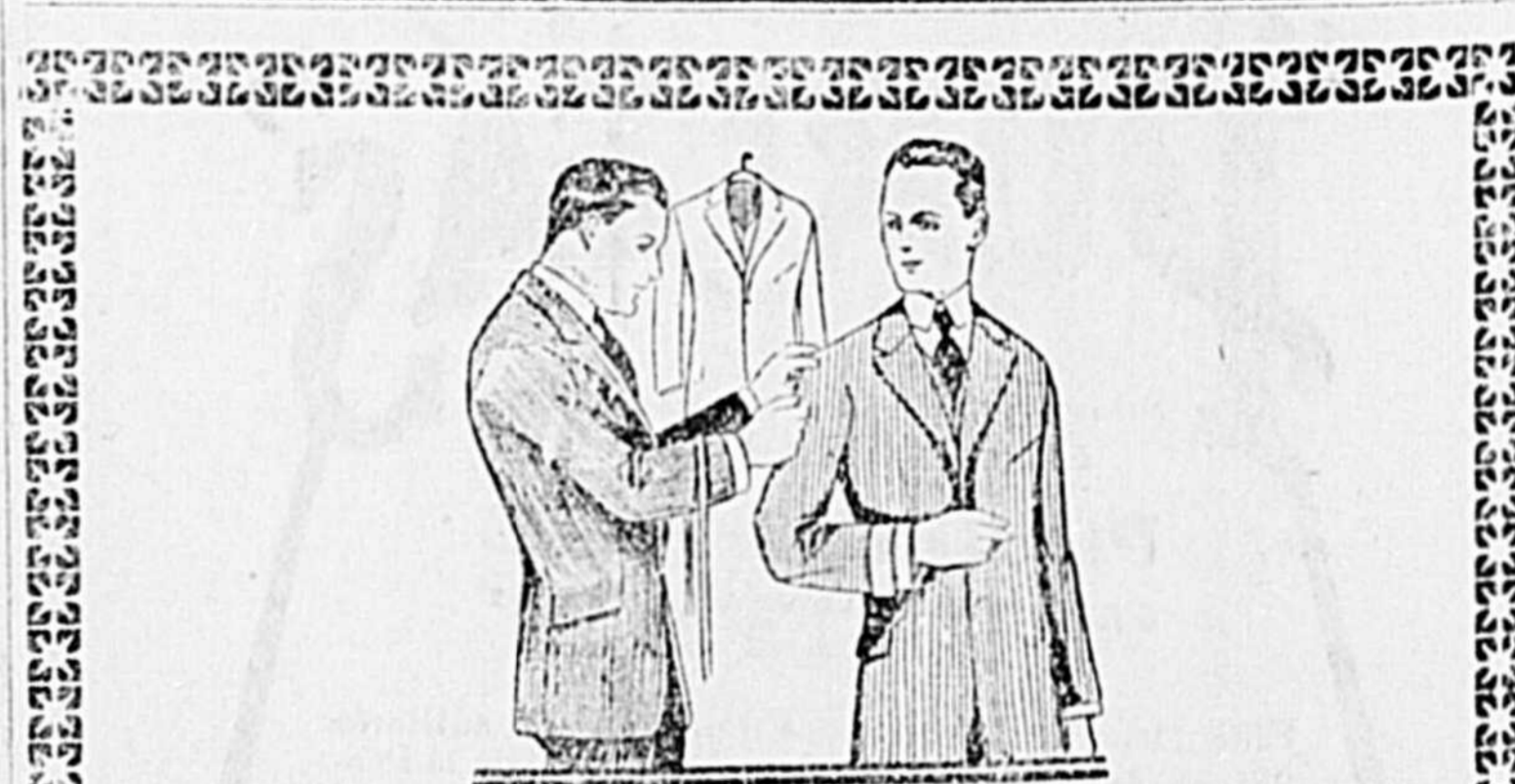
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 14 jour de février 1924.

Joliette, 19 février 1924.
Jos. Sylvestre,
Procureur de la demanderesse.
21fév. 5fs.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

—Pour vos impressions, allez toujours à l'endroit populaire. — C'est-à-dire à "L'Action Populaire."



HABITS en serge bleue et noire, toute laine, modèle demi-ajusté, valeur extra, grandeur 35 à 44... \$22.50
HABITS en tweed gris rayé, modèle trois boutons, ajusté, gr. 35 à 40... \$18.50
HABITS en serge grise foncée, belle valeur, modèle régulier... \$22.50
HABITS en tweed brun, très fort et résistant, grandeur 35 à 42... \$15.00
HABITS faits sur mesures, tweed tout laine, prix spécial... \$25.00
HABITS faits sur mesures, assortiment de patrons, valeur \$50.00 pour... \$37.50
HABITS en vécula bleu ou noir, gr. 35 à 42, spéc. \$15.00

J. CLAUDE BARRETTE
Le Magasin le plus Mod. me de
34 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.